

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

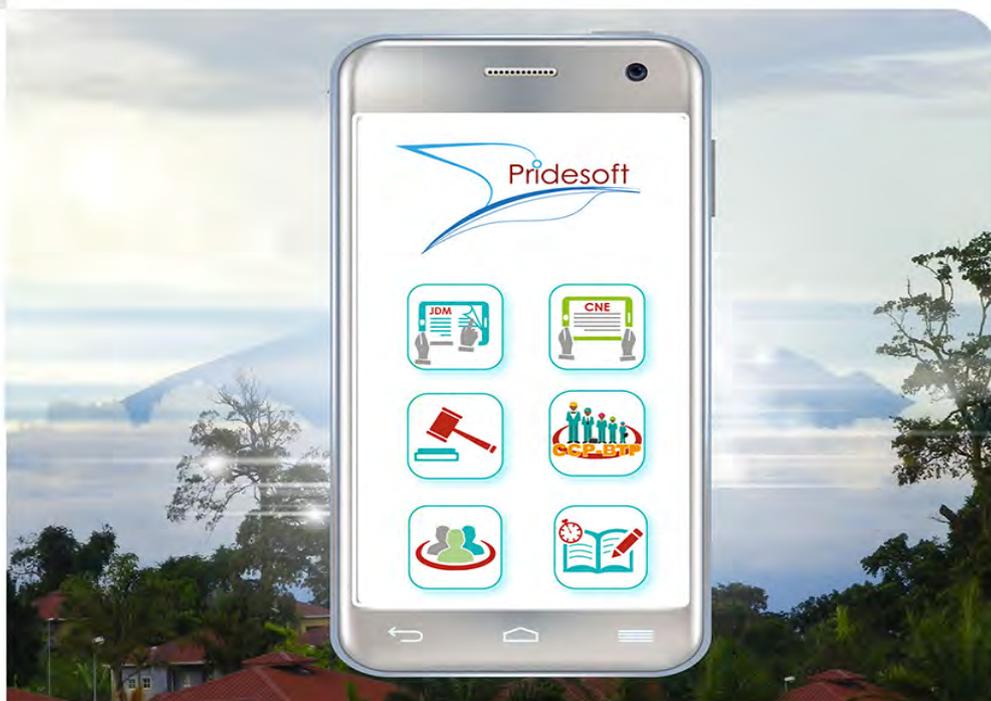
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

EDUCATION

05

ECONOMIE

01

INFRASTRUCTURE

21

SANTE PUBLIQUE

02

ADMINISTRATION

13

RURAL

06

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

11

N° 1759

7 Mars 2019

7 March 2019

5:46 PM/17H:46

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@arp.cm, Web:www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.arp.cm

Mail : pridesoft@arp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	03/AONO/C-BEKA/CDPM-F/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-BEKA/CDPM-F/2019 DU 04/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATIONS : DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE (CMA) DE BÉKA : LOT N°1, DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE (LAMIDAT) DE BÉKA : LOT N°2. DANS COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2019, RESSOURCES TRANSFÉRÉES À LA COMMUNE DE BÉKA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-04-2019
2	Reference	001/AONO/C-KTBA/SC/CDPMPN-TBEC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-KTBA/SC/CDPMPN-TBEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ DANS CERTAINES MARCHES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-04-2019
3	Reference	02/AONO/CKBA/SC/CDPMPN/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CKBA/SC/CDPMPN/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DÉPARTEMENT DU NOUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-04-2019
4	Reference	003/AONO/CKBA/SG/CDPMPN/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CKBA/SG/CDPMPN/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MASSOUOSSOUO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DÉPARTEMENT DU NOUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-04-2019
5	Reference	001/AONO/DK/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DK/CDPM/2019 DU EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DU PROJET D'INSTALLATION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE À LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 002/AONO/RES/DK/P.TRI/CDPMK/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/RES/DK/P.BTRI/CDPMK/2019/ DU 04 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU ET D'UN FORAGE, A LA PRISON PRINCIPALE DE BATOURI, COMMUNE DE BATOURI DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 26-03-2019
----------	--

7	Reference 001/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 DU 05/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST . Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 04-04-2019
----------	--

8	Reference 002/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 DU 05/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR SEIZE (16) LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES NGOAP, ZOUME, KAKI, KAKII, KAGNOL II, MBAME II DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 04-04-2019
----------	---

9	Reference 02/AONO/C-BEKA/CDPM-F/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-BEKA/CDPM-F/2019 DU 04/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX :- DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BEKA - WOURO BOUNOU (5,00 KM) : LOT N°1,- D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DJALINGO VERE - AXE PRINCIPAL DE BEKA (6,00 KM) : LOT N°2,- D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BIMBA - KOUBI (5,00 KM) : LOT N°3.DANS COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 02-04-2019
----------	---

10	Reference 003/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 DU 05/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 04-04-2019
-----------	--

11	Reference 01/AONO/C-BEKA/CDPM.F/2019 Lire Titre/objet N°01/AONO/C-BEKA/CDPM.F/2019 DU 04/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION : - D'UN FORAGE ÉQUIPE DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À WOURO MAGAMI ; LOT N°1- D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À WONGUME ; LOT N°2- D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À ANADÉRE KOMA ; LOT N°3- D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À TCHAMBA ; LOT N°4.- D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À KLOLOU MAIKOGA ; LOT N°5.DANS LA COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 02-04-2019
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [004/AONO/CAN1er/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 004/AONO/CAN1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE DE DEUX (2) BOUKAROUS MODERNES EQUIPES AU LAC TIZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINTOURL, EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-03-2019

13

Reference [001//AONO/CAN1er/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE NGAOUDELBE (LOT1) ET DE NGAOUDALY (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-03-2019

14

Reference [01/AONO/C.DKO/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C.DKO/2019 DU 05 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX ROUTIERS DANS LA COMMUNE DE DIMAKO, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT1 RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DU CARREFOUR EFFOUAN - PETIT POL -TAHATE; LOT2 RÉHABILITATION DE LA ROUTE PETIT - POL - TAHATE ; LOT3 RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BEUL-BOUAM 15).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-04-2019

15

Reference [002/AONO/C.DKO/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/C.DKO/CIPM/2019 DU 05/03/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUESDANS LA COMMUNE DE DIMAKO DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST LOT N°1CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES CLASSES AU LYCÉE TECHNIQUE DE DIMAKO ; LOT N° 2CONSTRUCTION DES SALLES CLASSES (02) À L'EP BILINGUE DE DIMAKOLOT N° 3 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DANS L'EM DE DIMAKO.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-04-2019

16

Reference [003/AONO/CDKO/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CDKO/CIPM/2019DU 05 MARS 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A LOT 1 KANDALA ; LOT 2 AYENE; LOT 3 BEUL DANS LA COMMUNE DE DIMAKO.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-04-2019

17

Reference [004/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 06/03/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 06/03/2019 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 09-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [003/AONO/CAN 1er/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES L'AXE ECOLE PUBLIQUE MARZA- ECOLE PUBLIQUE YOUKOU SUR 15 KM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 27-03-2019

19

Reference [005/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 07/03/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 07/03/2019 POUR LA FOURNITURE, POSE ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS ELECTROMECHANQUES A LA CAMWATER EN 5 LOTS FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 11-04-2019

20

Reference [002/AONO/CAN1er/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002//AONO/CAN1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE BEKA MATAR, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE1ER EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-03-2019

21

Reference [002/AONO/C FBOT/MO/CIPMPF-AI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C FBOT/MO/CIPMPF-AI/2019 DU 04/03/2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASE DE MBANJOU DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 25-03-2019

22

Reference [001/AONO/MINEPIA/CMPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00001/AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU 04 MARS 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR PRIMER LES ORGANISATIONS PASTORALES LORS DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (NGUON, FÊTE DU COQ, NYEM NYEM). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-04-2019

23

Reference [001/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DU 06/03/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE DANS LA VILLEDE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference 002/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 DU 06/03/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DESOINS AU CSI DE BAMENDJING, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-03-2019
-----------	---

25	Reference 003/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 DU 06/03/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MT ET ET MONOPHASÉ DU VILLAGE BAMENKOUPERE DANS LACOMMUNE DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 28-03-2019
-----------	---

26	Reference 004/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 DU 06/03/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE GAUM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-03-2019
-----------	--

27	Reference 001/AONO/CM/DBN/CDPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CM/DBN/CDPM/2019 DU 05 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU VILLAGE BANANA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOLOUNDOU. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 26-03-2019
-----------	--

28	Reference 001/AONO/BIS/CDPM/MGO/2019 DU 07/03/2019 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01BIS/AONO/CDPM/MGO/2019 DU 07/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR DES TRONCONS DE ROUTES RN5:NDOGMOA (LIMITE NKONGSAMB;21-BARE-BAKEM ET PASSIM-CARREFOUR YIMO (INTRA RN5)-MAIRIE BARE-EDIKAP(ABATTOIR) DANS LA COMMUNE DE RARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL PROGRAMME ANNUEL 2018FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICES 2018 ET SUIVANT. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 27-03-2019
-----------	---

29	Reference 002/AONO/C.MOL/SG/ST/CDPM/MOL/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MOL/SG/ST/CDPM/MOL/2019 DU 05 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE AXE MOLOUNDOU NDONGO DANS LA COMMUNE DE MOLOUNDOU DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 25-03-2019
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [002/AONO/MINMAP/MINSANTE/C-EBEBDA/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DU 08 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSI D'ENDOUM, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DUCENTRE FINANCEMENT: BIP 2019, MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-04-2019

31

Reference [01/AONO/APN/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/APN/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LA SELECTION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CABINET MEDICAL POUR LES BESOINS DE MEDECINE DU TRAVAIL A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, AU COMPTE DES EXERCICES 2019-2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-03-2019

32

Reference [001/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 du 07/03/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 07/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE GEPS DE CAMP BERTAUT DE DOUALA 2EME FINANCEMENT BIP 2019 IMPUTATION 53 27 641422 2222.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-03-2019

33

Reference [02/AONO/CA/YDE4/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 07/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT INCENDIE DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKOLNDONGO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV FINANCEMENT: BUDGET BIP/MINPROFF EXERCICE 2019, IMPUTATION: N°53 43 575 04 641192 2223 821

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-04-2019

34

Reference [002/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 du 07/03/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 07/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA JEUNE FILLE DE DOUALA 2EME (LER PHASE) FINANCEMENT : CAD 2 IMPUTATION : CAD 2 - 220 100

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-03-2019

35

Reference [03/AONO/CAYDÉ IV/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/CAYDÉ IV/CIPM DU 07/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) PUIITS ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À AWAÉ I, KONDENGUI III, EPC DE NKOMO, CHEFFERIE NTOUESSONG, MIMBOMAN III, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2019, LIGNE 221 100

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [001/AONO/C/DARAK/CDPM-AI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/DARAK/CDPM-AI DU 22/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 22 EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DARAK

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 18-03-2019

37

Reference [002/AONO/C/WAZA/CDPM-AI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/WAZA/CDPM-AI/2019 DU 25/02/2019 POUR LA CONSTRUCTION DE 07 FORAGES EQUIPES DE PMH

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 18-03-2019

38

Reference [N°27/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°27/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 04 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEZAM [BAMENDA-BAFUT-WUM PK 51+385-RN11 (RING ROAD)], REGION DU NORD-OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICE 2019. LIGNE FONDS ROUTIER.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 05-04-2019

39

Reference [N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 RELATIF A LA REALISATION ET AU DEPLOIEMENT D'UNE PLATEFORME WEB POUR LA SAISIE A DISTANCE DES STATISTIQUES DU TOURISME ET DES LOISIRS (PHASE 2)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 02-04-2019

40

Reference [001/DC/MINEPIA/CMPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 00001/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU _01 MARS 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES CENTRES DE COLLECTE DE LAIT AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-04-2019

41

Reference [005/AC/CAN1ER/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 005/AC/CAN1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DE FETE DU LAC TYZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference [N°003/DC/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES MOBILIERES ET DU MATÉRIEL DE BUREAU AU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-03-2019

43

Reference [N°002/DC/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-03-2019

44

Reference [005/ASMI/CUD/SG/DAERI/2019 DU 06/03/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/CUD/SG/DAERI/2019 DU 06/03/2019 RELATIF A LA REDACTION DES PROCEDURES POUR LA GESTION DU MAGASIN CENTRAL ET LA FOURRIERE MUNICIPALE DE LA CUD FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-03-2019

45

Reference [006/ASMI/CUD/SG/DAERI/2019 DU 06/03/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/CUD/SG/DAERI/2019 DU 06/03/2019 RELATIF A L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU MAGASIN CENTRAL ET DE LA FOURRIERE MUNICIPALE DE LA CUD FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-03-2019

46

Reference [N°D13-34/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES N°D13-34/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA FORMATION DES LEADERS RELIGIEUX, TRADITIONNELS, HOMMES DE MEDIA ET ASSOCIATION AUX TECHNIQUES DE RECRUTEMENT DES DONNEURS DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 21-03-2019

47

Reference [N°D13-35/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES N°D13-35/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DES MESSAGES, LA CONCEPTION DES IMAGES POUR LA PROMOTION DU DON DE SANG DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION ET TRADUCTION EN LANGUES OFFICIELLES (FRANÇAIS ET ANGLAIS) ET NATIONALES (FULFULDE, GUIZIGA, GUIDAR ET BAYA) DESDITS MESSAGES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 21-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference N°D13-40/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES N°D13-40/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV. 2019 POUR LA SÉLECTION D'UNE/DÉS ONG/ASSOCIATION(S) POUR LE RENFORCEMENT ET L'AMÉLIORATION DE LA COLLECTE DE SANG DANS LES FORMATIONS SANITAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ DE MISE EN ŒUVRE DU CHÈQUE SANTÉ DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA À TRAVERS LA MOBILISATION, LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION DES DONNEURS BÉNÉVOLES, VOLONTAIRES RÉGULIERS ET NON RÉMUNÉRÉS. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 21-03-2019
-----------	--

49	Reference N°D13-39/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES N°D13-39/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ÉLABORATION DU MANUEL DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET COMPTABLE DU PROGRAMME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 21-03-2019
-----------	--

50	Reference N°D13-36/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES N°D13-36/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019 POUR LA SÉLECTION D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA DIFFUSION D'UN DOCUMENTAIRE RADIO TÉLÉVISÉ EN LANGUE OFFICIELLES (FRANÇAIS ET ANGLAIS) ET NATIONALES (FULFULDE, GUIZIGA, GUIDAR ET BAYA) SUR LA PROMOTION DU DON DE SANG Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 21-03-2019
-----------	---

51	Reference N°D13-33/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES N°D13-33/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019 POUR LA SÉLECTION D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION OU TOUTE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'ÉVÉNEMENTIEL POUR L'ORGANISATION DES RÉUNIONS DE PLAIDOYER AVEC LES RESPONSABLES RELIGIEUX, TRADITIONNELS, ET AUTRES LEADERS COMMUNAUTAIRES DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 21-03-2019
-----------	--

52	Reference N° 017/ARMP/DG/2019 Lire Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ARMP/DG/2019 DU 07 FEV 2019 POUR LA FORMATION ET LA CERTIFICATION DES CONSULTANTS AGRÉÉS POUR LE DÉPLOIEMENT ET LA VULGARISATION DU SYSTÈME PRIDESOFT DE L'ARMP AUPRÈS DES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME DES MARCHÉS PUBLICS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 08-03-2019
-----------	--

53	Reference N°D13-50/NP/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/SP Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°D13-50/NP/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/SPPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 SEPTEMBRE 2018. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

54	Reference 001/C/MINMAP/CAB du 16 Janvier 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/MINMAP/CAB DU 16 JANVIER 2019 PORTANT FICHER ACTUALISE DES ENTREPRISES AYANT ABANDONNE LES CHANTIERS AU COURS DES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

55	Reference N°001/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°001/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 05 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT CONCERNANT LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINTOUL/CIPM/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINTOUL POUR LE COMPTE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2019 ET 2020. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

56	Reference COMMUNIQUE N° 010/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 010/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 03 DECEMBRE 2018 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

57	Reference N°D13-50/NP/MINSANTE/SG/DLMPEP/PNLP/SP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-50/NP/MINSANTE/SG/DLMPEP/PNLP/SPPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 SEPTEMBRE 2018. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

58	Reference COMMUNIQUE N° 012/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 012/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 22/ASMI/CUD/SG/DRHCC/2018 DU 24 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES EN VUE DE LA FOURNITURE DES POLICES D'ASSURANCE AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES BUDGETAIRES 2019 ET 2020(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD-EXERCICES 2019 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

59	Reference COMMUNIQUE N° 011/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 011/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 25/ASMI/CUD/SG/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TROTTOIRS DE CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALA(CUD)FINANCEMENT : BUDGET CUD-EXERCICES 2019 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

60	Reference COMMUNIQUE N° 010/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 010/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 03 DECEMBRE 2018 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

61	Reference 006/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire Titre/objet DECISION N°006/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 03 DECEMBRE 2018 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND UVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

62	Reference DECISION N°006/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire Titre/objet DECISION N°006/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 03 DECEMBRE 2018 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

63	Reference DECISION N°06/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire Titre/objet DECISION N°006/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 03 DECEMBRE 2018 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

64	Reference 01/D/MINDDEVEL/C.BASSAMBA/SG/SPM/Z019 Lire Titre/objet DECISION N° 01/D/MINDDEVEL/C.BASSAMBA/SG/SPM/Z019 DU 05 MARS 2019 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINDDEVEL/C.BASSAMBA/CDPM-NDE/2019 DU 27 FÉVRIER 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART ET DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BASSAMBA (TROIS LOTS) LOT 1 ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS AVEC REPROFILAGE SUR 1,3KM À N KONZA LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR L'AXE HÔTEL DE VILLE -CARREFOUR BASSOSSA À BASSAMBA LOT 3 : TRAVAUX DE BLINDAGE DES TALUS EN PIERRE MAÇONNES SUR LE TRONÇON STADE - CARREFOUR N KONZA Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

65

Reference [002/DR/B/SDG/SG/DAESC](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION REGIONALE N°002/DR/B/SDG/SG/DAESC DU 04 MARS 2019 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SDG/SG/DAESC /CRPM/2019 DU 1ER FFV 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) POSTES FIXES DE CONTROLE COMPOSES DE TROIS (03) ABRIS, DE TROIS (03) BLOCS DE (05) LATRINES, DE TROIS (03) PUIITS AMENAGES ET LA CONFECTION DES DOUZE (12) FUTS BOURRES + 03 HERSES POUR LE COMPTE OU SECTEUR DES DOUANES DE L'EST, DANS LES LOCALITES DE BONIS (ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1ER), NDONG MBOME (ARRONDISSEMENT DE MANDJOU) ET NDOKAYO (ARRONDISSEMENT DE BETARE-0YA), DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

66

Reference [001/A/MINDDEVEL/C.BASSAMBA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 001 PORTANT MODIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSOUS CRITERES D'EVALUATION (CRITERES ELIMINATOIRES).APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT - N°01/AONO/MINDDEVEL/C.BASSAMBA/CDPM-NDÉ/2019 DU 27 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU SCAN WATER DE BASSAMBA, DÉPARTEMENT DU NDÉ,RÉGION DE L'OUEST EN PROCÉDURE D'URGENCE-

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

67

Reference [ADDITIF N°01](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ F38/SAEF/CDPM KK/2019 DU 06 FÉVRIER 2019 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA RÉSIDENCE DU PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST. LOT UNIQUE LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

68

Reference [ADDITIF N° 01](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/A0N0/C FBOT/MO/CIPMPF-AI/20L9 DU 26 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASE DE MBANJOU DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

COMMUNE DE BEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-BEKA/CDPM-F/2019 DU 04/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATIONS : DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE (CMA) DE BÉKA : LOT N°1, DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE (LAMIDAT) DE BÉKA : LOT N°2. DANS COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2019, RESSOURCES TRANSFÉRÉES À LA COMMUNE DE BÉKA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Publics au titre de l'Exercice 2019 transféré, le Maire de la Commune de Béka (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de réhabilitations du Centre Médical d'Arrondissement de (CMA) de Béka : lot n°1 et de la Chefferie Traditionnelle (Lamidat) de Béka : lot n°2, Commune de Béka, Département du Faro.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

lot n°1 :

- A. Travaux préparatoires,
- S. Maçonnerie en élévation,
- C. Toiture - Plafonnage,
- D. Menuiseries,
- f. Revêtement —Plomberie —Sanitaire,
- F. Electricité,
- G. Peintures,
- H. VRD et aménagements.

Lot n°2 :

- A. Travaux préparatoires,
- B. Fondations —Dallage —maçonnerie en élévation,
- C. Toiture —Plafonnage,
- D. Electricité - Sanitaire
- E. Menuiseries,
- F. Peintures,
- G. Aménagement cour centrale

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préliminaires est de :

N° LOT	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
Lot n°1	Travaux de réhabilitation du Centre Medical d'Arrondissement de Beka	20 000 000

Lot n°2	Travaux de réhabilitation de la Chefferie Traditionnelle (Lamidatd) de Beka	11 000 000
	TOTAL	32 000 000

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Publique et du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'Exercice 2019, ressources transférées à la Commune de Béka.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (quarante mille) 40 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un(01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Beka au plus tard le 03/04/2019 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°03/AONO/C-BEKA/CDPM-F/2019 du 04/03/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATIONS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE (CMA) DE
BEKA : LOT1 ET DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE (LAMIDAT) de beka lot2, COOMUNE DE BEKA,
DEPARTEMENT DU FARO.
(Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de:

N° LOT	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
Lot n°1	Travaux de réhabilitation du Centre Medical d'Arron,dissement de Beka.	400 000 F CFA (Quatre cent mille)
Lot n°2	Travaux de réhabilitation de la Chefferie Traditionnelle (Lamidat) de Beka	220 000 F CFA (Deux cent vingt mille francs)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03/04/2019 à 13 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro à Poli. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

L'absence de la Caution de Soumission ou pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;

- La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

L'absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'Offre financière ";

La note technique inférieure à 70% de OUI ;

Labandon d un Marché ou cours des trois (03) dernières années du fait de l'entreprise, ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaire ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8		

Méthodologie d'exécution des travaux.



08 sous-rubriques



NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Béka.

POLI le 4 Mars 2019

Le MAIRE

BABBA HAMAYERO

COMMUNE DE KOUTABA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-KTBA/SC/CDPMPN-TBEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHE DANS CERTAINS MARCHES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5327351016417502226

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), le Maire de la Commune de Koutaba, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère du Commerce, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction D'UN HALLE DE MARCHE DANS CERTAINS MARCHES dans l'arrondissement de KOUTABA, Département du Noun.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la construction D'UN HALLE DE MARCHE DANS CERTAINS MARCHES dans l'arrondissement de KOUTABA, Département du Noun et comprennent :

Lot n° 1

- Les Travaux préparatoires et études;
- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie -- élévation ;
- La Charpente- couverture ;
- Le Revêtement ;
- La Peinture ;
- L'Electricité ;
- L'Assainissement

Lot n°2

- Les Travaux préparatoires et études;
- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie - élévation ;
- La Charpente - couverture ;
- La menuiserie bois et métallique ;
- Le Revêtement ;
- La Peinture ;
- L'Electricité ;
- L'Assainissement

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de:
Lot n°1 ; 25 000 000 (Vingt-cinq millions) ;
Lot n°2 : 11 190 000 (Onze millions cent quatre-vingt-dix mille) FCFA

4. Allotissement

les travaux sont en deux (02) lots.

Lot n°1 : Construction d'un Hall de marché (HANGAR) au marché MARIATOU ;

Lot n°2 ; Construction d'un Hall de marché (BLOC DE SIX BOUTIQUES) au marché périodique de KOUTABA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Koutaba.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au secrétariat général de la Commune de Koutaba, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de :

Lot n°1 : 75 000 (Soixante-quinze mille) F CFA,

Lot n°2 : 25 000 (vingt cinq mille cinq cent) payable dans à la recette municipale de la Commune de Koutaba.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Koutaba n° Tél 677947336, au plus tard le 01/04/2019 à 10 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention;

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-KTBA/SC/CDPMPN-TBEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ DANS CERTAINS MARCHES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA A L'OUVERTURE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :

« RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de:

- lot n° 01 quatre (04) mois ;

- lot n°2 quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

- Lot n°1 : 500 000 (cinq cent mille) F CFA,

Lot n°2 ; 225 000 (deux cent vingt cinq mille) F CFA, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 01/04/2019 à 11 heures dans la salle de conférence de la Délégation des marchés publics du NOUN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Absence d'une pièce Administratives :

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique

Avoir un marché résilié ou abandonné au cours de l'exercice 2016, 2018 du fait de l'entreprise ;

NB : Est considéré comme marché abandonné celui dont la mise en demeure est évaluée non satisfaisante.

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Situation financière (2 oui)

-Cadre de sous - détail d'un prix unitaire conforme:

-Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

Références de l'entreprise (6 oui)

Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BIP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BIP

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction civile, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui : pour 3 marchés donne valeur à un oui

Personnel d'encadrement de l'entreprise; (06)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie (Civil ou Rural=3 ans) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 05 ans d'expériences)	
1	CV signé et daté
2	Diplôme certifié
3	CNI certifiée
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expérience)	
4	CV signé et daté
5	Diplôme certifié
6	CNI ceulflée

NB : 1. 2,3 sont indissociables ainsi que les 4. 5.6

Matériel de chantier à mobiliser; (06oui)

1	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2	Vibreur
3	Groupe électrogène
4	Bétonnière
5	Petit matériel (brouettes, serre Joints pelle, pioches, seaux etc.)
6	Camion

Les contrats de location doivent être joints ; les carte grises des véhicules doivent être certifiées par Un Délégué Régional des Transports autre que celui qui a signé l'acte ou un Délégué Départemental des Transport.

Pour le bâtiment on aura une bétonnière. vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture donne droit à un oui pour chaque justification)).

Méthodologie; (5 oui)



oui, Total =3 oui.

Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos = 1 oui ; plan délocalisation = 1

Présentation de l'offre. (2oui)

Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des marchés (Le Maire de la Commune de Koutaba), tél : 677947336 dès publication du présent avis

KOUTABA le 26 Février 2019

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

COMMUNE DE KOUTABA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CKBA/SC/CDPMPN/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), le Maire de la Commune de Koutaba, Autorité Contractante, lance pour le compte du MINDDEVEL. un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines Ecoles Publiques dans l'arrondissement de KOUTABA, Département du Noun.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la construction D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES dans l'arrondissement de KOUTABA. Département du Noun et comprennent :

- Les Travaux préparatoires et études;
- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie - élévation ;
- La Charpente - couverture ;
- La menuiserie bois et métallique ;
- Le Revêtement ;
- La Peinture ;
- L'Electricité ;
- L'Assainissement

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est 17 450 000 (Dix-sept millions quatre cent cinquante mille) FCFA par lot.

4. Allotissement

les travaux sont en trois (02) lots.

- Lot n°1 : Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de NJITAM-KOUPA-KAGNAM ;

Lot n°2 , Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de NGOUONDOUP

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine,

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Koutaba.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au secrétariat général de la Commune de Koutaba, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 34 000 (Trente-quatre mille F CFA, payable dans à la recette municipale de la Commune de Koutaba,

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Koutaba, tél 677947336 au plus tard le 02/04/2019 à 10 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 /AONO/CKBA/SC/CDPMPN/2019 DU / /2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :

« RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle Joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 349 000 (Trois cent quarante-neuf mille) FCFA pour chaque lot, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 02/04/2019 à 11 heures par la Commission Départemental de Passation des Marchés siégeant dans la salle de conférences de la Délégation départementale des marchés publics du Noun.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Absence d'une pièce Administratives :

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique



NB : Est considéré comme marché abandonné celui donc la mise en demeure est évalué non satisfaisante.

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Situation financière (2 oui)

-Cadre de sous - détail d'un prix unitaire conforme:

-Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

Références de l'entreprise (6 oui)

Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BIP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BIP

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction civile, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui : pour 3 marchés donne valeur à un oui

Personnel d'encadrement de l'entreprise; (06 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie (Civil ou Rural=3 ans) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 05 ans d'expériences)	
1	CV signé et daté
2	Diplôme certifié
3	CNI certifiée
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expérience)	
4	CV signé et daté
5	Diplôme certifié
6	CNI ceulflée

NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4. 5,6

Matériel de chantier à mobiliser; (06 oui)

1	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2	Vibreur
3	Groupe électrogène
4	Bétonnière
5	Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
6	Camion

Les contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules doivent être certifiées par Un Délégué Régional des Transports autre que celui qui a signé l'acte ou un Délégué Départemental des Transports.

Pour le bâtiment on aura une bétonnière, vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture donne droit à un oui pour chaque justification)).

Méthodologie: (5 oui)

Planning conforme au délai d'exécution = un oui ; origine des matériaux = un oui ; aspects socio- environnementaux = un oui. Total =3 oui.

Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 oui ; plan de localisation = 1 oui.

Présentation de l'offre. (2oui)

Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire pourra être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres,

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des marchés (Le Maire de la Commune de Koutaba), tél : 677947336 dès publication du présent avis.

KOUTABA le 28 Février 2019

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

COMMUNE DE KOUTABA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CKBA/SG/CDPMPN/2019 DU 25/02/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE MASSOUOSSOUO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), le Maire de la Commune de Koutaba, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe A L'ECOLE PUBLIQUE DE MASSOUOSSOUO dans l'arrondissement de KOUTABA, Département du Noun.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la construction D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MASSOUOSSOUO dans l'arrondissement de KOUTABA, Département du Noun et comprennent :

- Les Travaux préparatoires et études;
- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie - élévation ;
- La Charpente - couverture ;
- La menuiserie bois et métallique ;
- Le Revêtement ;
- La Peinture ;
- L'Electricité ;
- L'Assainissement

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 17 000 000 (Dix-sept millions) F CFA

4. Allotissement

les travaux sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Koutaba.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au secrétariat général de la Commune de Koutaba, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 34 000 (Trente-quatre mille), payable dans à la recette municipale de la Commune de Koutaba.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Koutaba, tél 677947336, au plus tard le 02/04/2019 à 10 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention;

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CKBA/SC/CDPMPN/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MASSOUOSSOUO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :

« RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 340 000 F (Trois cent quarante mille) F CFA, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 02/04/2019 à 11 heures par la Commission départementale de Passation des Marchés siégeant dans la salle de conférences de la Délégation des marchés publics.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Absence d'une pièce Administratives :

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique

Avoir un marché résilié ou abandonné au cours de l'exercice 2016, 2018 du fait de l'entreprise ;

NB : Est considéré comme marché abandonné celui dont la mise en demeure est évalué non satisfaisante.

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères

essentiels de qualification ci-dessous :

Situation financière (2 oui)

-Cadre de sous - détail d'un prix unitaire conforme:

-Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

Références de l'entreprise (6 oui)

Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BIP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BIP

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction civile, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui : pour 3 marchés donne valeur à un oui

Personnel d'encadrement de l'entreprise; (06 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie (Civil ou Rural=3 ans) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 05 ans d'expériences)	
1	CV signé et daté
2	Diplôme certifié
3	CNI certifiée
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expérience)	
4	CV signé et daté
5	Diplôme certifié
6	CNI ceulflée

NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

Matériel de chantier à mobiliser; (6 oui)

1	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2	Vibreur
3	Groupe électrogène
4	Bétonnière
5	Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
6	Camion

Les contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules doivent être certifiées par un Délégué Régional des Transports autre que celui qui a signé l'acte ou un Délégué Départemental des Transports.

Pour le bâtiment on aura une bétonnière, vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture donne droit à un oui pour chaque justification)).

Méthodologie; (5 oui)

Planning conforme au délai d'exécution = un oui ; origine des matériaux = un oui ; aspects socio- environnementaux = un oui, Total =3 oui.

Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos = 1 oui ; plan délocalisation = 1

Présentation de l'offre. (2oui)

Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) Jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des marchés (le Maire de la Commune de Koutaba), tél : 677947336 dès publication du présent avis.

KOUTABA le 28 Février 2019

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

PRÉFECTURE DE LA KADEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DK/CDPM/2019 DU EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DU PROJET D'INSTALLATION DE L'ENERGIE SOLAIRE À LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement public 2019. le Préfet du Département de la KADEY. autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation du projet d'installation de l'énergie solaire à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans l'Arrondissement de Batouri, Département de la KADEY, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent ;
L'installation de l'énergie solaire à la Délégation Départementale de l'Economie;de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de ;

NO	TRAVAUX	Montant TTC
1	L'installation de l'énergie solaire à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	12 000 000

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se fera en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.
La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre rassortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 imputation

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture KADEY, au secrétariat du Prefet du Département de la kadey tel: 690122525 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu a la préfecture du Département de la KADEY Tél :690122525 dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette des Finances de Batouri d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au secrétariat du prefet du Département de la kadey , au plus tard le **26 MARS 2019 à 10 heures**, heure locale avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DK/CDPM/2019 du en procédure d'urgence pour la réalisation du projet d'installation de l'énergie solaire à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Amenagement du Territoire.

**FINANCEMENT : BIP 2019.
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (pièce N°13). Le montant de la caution est de:

NO	TRAVAUX	Caution (2%)
1	L'installation de l'énergie solaire à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Amenagement du Territoire	240 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des

Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières aura lieu le **26 MARS 2019 à 11 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la KADEY dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à la phase suivante de l'évaluation de l'offre. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Non-conformité de l'une des spécifications techniques majeures ci-après ;

puissance des modules, capacité des batteries, courant du régulateur puissance de l'onduleur, puissance des lampes ;

JDM n° 1759 du 7 Mars 2019

Page 36 sur 229



- Absence d'un rapport de visite de site conforme ;
Note technique inférieure à 80/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

14.2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Note technique	Oui/Non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture du département de la KADEY

BATOURI le 4 Mars 2019

Le PRÉFET

ABOUBAKAR IYAWA

PRÉFECTURE DE LA KADEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/RES/DK/P.BTRI/CDPMK/2019/ DU 04 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU ET D'UN FORAGE, A LA PRISON PRINCIPALE DE BATOURI, COMMUNE DE BATOURI DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics de l'exercice 2019, Préfet du département de la Kadey, Autorité contractante, lance pour le compte de la commune de Batouri les travaux construction d'un château d'eau et d'un forage a la prison principale de Batouri, commune de Batouri dans le département de la Kadey, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux du présent appel d'offre comprennent :

- La construction du forage à grand débit entre 3 et 5 m3/heure ;
- La construction d'un château d'eau en plastique de 2m3;
- Construction du local technique ;
- La construction d'une canalisation de refoulement ;
- Tableau de commande ;
- La construction des bonnes fontaines et des branchements particuliers ;
- La robinetterie ;
- Vidanges et Ventouses.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel du marché est de : **VINGT MILLION DE FRANCS CFA TOUTES TAXES COMPRISES (20 000 000 CFA TTC).**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2019

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrable à la préfecture du département de la Kadey (secrétariat du préfet) dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrable à la préfecture du département de la Kadey (secrétariat du préfet) Sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA payable à la recette des finances de Batouri.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigé en français ou en anglais et en (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir sous pli fermé au plus tard le **26 MARS 2019 à 10 heures** précises à la préfecture du département de la Kadey (secrétariat du préfet) et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES N°002/ AAONO/RES/DK/P.BTRI/ CDPMK/ 2019/ DU 04/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU ET D'UN FORAGE, A LA PRISON PRINCIPALE DE BATOURI, COMMUNE DE BATOURI DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

<< A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >>

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre(04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives sous peine de rejet de son offre une caution de soumission de **QUATRE CENT MILLE (400.000) de francs CFA**. Etablie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances. Cette caution est valable 120 jours au delà de la date limite de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives sous peine de rejet de son offre une caution de soumission de **QUATRE CENT MILLE (400.000) de francs CFA**. Etablie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances. Cette caution est valable 120 jours au delà de la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être produite en originaux ou en copies certifiées conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de trois mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou le non-respect des modèles des pièces du DAO entrainera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera en **un temps**, par la commission départementale de passation des marchés de la Kadey placée auprès de l'autorité contractante, dans la salle de réunion du Contrôle Départemental des Finances de la Kadey et aura lieu le **26 MARS 2019 à 11 heures**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères essentiels par le système binaire (oui/non)

11.1 Critères éliminatoires

Toute Offre non conforme aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. S'ajoutent aux critères déjà énoncés :

- L'absence d'une pièce administrative après 48 heures,
- L'absence d'une pièce administrative,
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO,
- La présence d'une fausse pièce ou de fausse déclaration,

11.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillées dans le DAO :

- La capacité financière
- La note méthodologique fiable d'exécution des travaux
- Les références de l'entrepreneur dans le domaine
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- L'expérience du personnel d'encadrement.

Le non-respect de l'un des cinq (05) critères entraîne l'élimination de l'offre. Chaque critère est validé après 75% au moins de ses sous critères.

11.3 Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

11.4 Evaluation financière

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement l'offre conforme et évaluée moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrages à la Préfecture du Département de la Kadey.

BATOURI le 4 Mars 2019

Le PRÉFET

ABOUBAKAR IYAWA

COMMUNE DE MBOMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 DU 05/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST .

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
15 197 01 641223 2222 222201

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de certaines infrastructures publiques dans la commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

N° LOT	Désignation	Imputation	Montant TTC
1	EP de NGOUMOU : Construction bloc de deux salles de classe	15 197 01 641223 2222 222201	17 500 000
2	Achèvement de la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EM de NGOAP	27 351 01 641223 2222 222201	10 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ° Lot 100 : Travaux Préparatoires - Etudes ;
- ° Lot 200 : Terrassements et Implantation ;
- ° Lot 300 : Fondations ;
- ° Lot 400 : Maçonnerie-Elévation
- ° Lot 500 : Charpente-Couverture-Plafond

- ° Lot 600 : Menuiserie Métallique ;
- ° Lot 700 : Menuiserie -Bois;
- ° Lot 800 : Electricité;
- ° Lot 900 : Peinture ;
- ° Lot 1000 : VRD

3. Cout Prévisionnel

17 500 000 FCFA TTC

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune de MBOMA, EXERCICE 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** à la Recette Municipale de MBOMA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA, au plus tard le **04/04/2019 à 9 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 Du 05/03/2019 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L 'EST .

**(Préciser le(s) lot (s) sollicité (s))
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit :

N° LOT	Désignation	Imputation	Montant TTC	Montant de la Caution
1	EP de NGOUMOU : Construction bloc de deux salles de classe	15 197 01 641223 2222 222201	17 500 000	175 000
2	Achèvement de la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EM de NGOAP	27 351 01 641223 2222 222201	10 000 000	100 000

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MBOMA le **04/04/2019 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du RPAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du RPAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Péclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références;
- 5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;
- 6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de, premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 46 « oui » sur 65) seront examinées.

15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA, aux numéros de téléphones : 664 472 694/677 846 434.

MBOMA le 5 Mars 2019

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Frederic

COMMUNE DE MBOMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 DU 05/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR SEIZE (16) LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES NGOAP, ZOUME, KAKI, KAKII, KAGNOL II, MBAME II DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
27 351 01 641223 2254 225406

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance , un appel d'offres national ouvert pour l'éclairage public par Seize (16) lampadaires solaires des villages NGOAP, ZOUME, KAK I, KAK II, KAGNOL II, MBAME II dans la Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (lot unique).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ” Lot I : Travaux préliminaires ;
- ” Lot II : Installation des points lumineux ;

3. Cout Prévisionnel

30 000 000 (Trente millions) Francs CFA TTC ;

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de MBOMA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA, au plus tard le **04/04/2019 à 10 heures** précises et portera tes mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 Du 05/03/2019 en procédure d'urgence POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR SEIZE (16) LAMPADAIRES SOLAIRES DES VILLAGES NGOAP, ZOUME, KAKI, KAKII, KAGNOL II, MBAME II DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (lot unique).

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires, délai Incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-Indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit ; **300 000 (Trois cent mille) Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong le **04/04/2019 à 11 Heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, siégeant en lieu et place de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune-de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références;
- 5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;
- 6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 75%, (soit au moins 19 « oui » sur 25) seront examinées.

15. Attribution

La lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUTNYONG, aux numéros de téléphones : 664 472 694/677 846 434.

MBOMA le 6 Mars 2019

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Frederic

COMMUNE DE BEKA

AVÎS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-BEKA/CDPM-F/2019 DU 04/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX :- DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BEKA - WOURO BOUNOU (5,00 KM) : LOT N°1,- D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DJALINGO VERE - AXE PRINCIPAL DE BEKA (6,00 KM) : LOT N°2,- D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BIMBA - KOUBI (5,00 KM) : LOT N°3. DANS COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Publics au titre de l'Exercice 2019 transféré, le Maire de la Commune de Béka (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouverten Procédure d'Urgence relatif aux travaux de réhabilitation de la piste agricole Béka - Wouro Bounou (5,00 km) : lot n°1, d'ouverture de la piste agricole Djolingo Véré - Axe Principal de Béka (6,00 km) : lot n°2 et d'ouverture de la piste agricole Bimba - Koubl (5,00 km) : lot n°3. Commune de Béka, Département du Faro.

2. Consistance des prestations

Les travaux pour chaque lot comprennent notamment :

Lof 100 : Travaux préliminaire ;

Lot 200 : Travaux de chaussée ;

Lot 300 : Labélisafion,

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° LOT	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
Lot n°1	Travaux de réhabilitation de la piste agricole Béka - Wouro Bounou (5,00 km)	12 000 000 F CFA
Lot n°2	travaux d'ouverture de la piste agricole Djalingo Véré - Axe Principal de Béka (6,00 km)	24 000 000 F CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en trois (03) lots.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d Appel d Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural au titre de l'Exercice 2019, ressources transférées à la Commune de Béka.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (Soixante mille) 60 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Béka.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Béka au plus tard le **02/04/2019 à 12 heures, heure** locale et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°02/AONO/C-BEKA/CDPM-F/2019 du 04/03/2019 REALATIF AUX TRAVAUX DE**

REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BEKA-WOURO BOUNOU(5,00 km):lot1,

D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DJALINGO VERE-AXE PRINCIPAL DE BEKA(6,00 KM): lot2

**et D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BIMBA Koubi (5,00KM): lot3, COMMUNE DE BEKA, DEPARTEMENT
DU FARO.**

(Procédure d'Urgence)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

N° LOT	Intitulé du projet	Montant du cautionnement provisoire
Lot n°1	Travaux de réhabilitation de la piste agricole Beka-wouro Bounou(5,00 km)	240 000 F CFA (Deux cent quarante mille)
Lot n°2	Travaux d'ouverture de la piste agricole Djalingo Vere-Axe principal de Béka(6,00 km)	480 000 F CFA (Quatre cent quatre vingt mille francs)
Lot n°3	Travaux d'ouverture de la piste agricole Bimba-Koubi(5,00 km)	480 000 F CFA (Quatre cent quatre vingt mille francs)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **02/04/2019 à 13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro à Poli. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- L'absence de la Caution de Soumission ou pièce administrative non transmise dans un délai, de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de OUI ;
- L'abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années du fait de l'entreprise ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics. Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces originaux ou copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaire ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Béka.

BEKA le 4 Mars 2019

Le MAIRE

BABBA HAMAYERO

COMMUNE DE MBOMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 DU 05/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
32 423 03 421223 2246 224604

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la réalisation des forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Localité	Imputation	Montant TTC
1	ZOUME (NGUELE	32 423 03 421223 2246 224604	8 500 000
2	KAK I	32 423 03 421223 2246 224604	8 500 000
3	NGOAP CHEFFERIE	32 423 03 421223 2246 224604	8 500 000
4	NTSIMBOU	32 423 03 421223 2246 224604	8 500 000

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres

3. Cout Prévisionnel

8 500 000 TTC

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public EXERCICE 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune DE MBOMA, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune DE MBOMA, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette des Finances DE MBOMA.

8. Remises des offres

1- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie DE MBOMA, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard le **04/04/2019 à 11 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MMA/CIPMP/2019 Du 05/03/2019 en procédure d'urgence POUR LA RÉALISATION DES FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

Préciser le (s) lot (s) sollicités

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois** pour chaque lot, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du (des) lot (s) sollicité(s), délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances, soit **85 000 (quatre-vingt-cinq mille) Francs CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel du lot sollicité**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong le **04/04/2019 à 12 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, siégeant en lieu et place de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

9-1- Critères éliminatoires

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire, excepté la caution de soumission ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de plus de deux (02) critères de qualification de l'offre technique ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
- 4) Absence d'un Atelier complet sur la liste du matériel.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- b) Personnel d'encadrement ;
- c) Moyens matériels ;
- d) Références de l'Entreprise;
- e) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- f) Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 80%, (soit au moins 21 « oui » sur 26) seront examinées.

14. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de critères supérieur ou égal à 80% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA, aux numéros de téléphones : 664 472 694/677 846 434.

MBOMA le 5 Mars 2019

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Frederic

COMMUNE DE BEKA

N°01/AONO/C-BEKA/CDPM.F/2019 DU 04/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION : - D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À WOURO MAGAMI ; LOT N°1- D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À WONGUME ; LOT N°2- D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À NADÉRÉ KOMA ; LOT N°3- D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À TCHAMBA ; LOT N°4.- D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À KOLOU MAIKOGA: LOT N°5. DANS LA COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement Public au titre de l'exercice 2019 transféré, le Maire de la Commune de Beka (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine (PMH) dans les localités suivantes: Wouro Magami lot n°1, Wongine: lot n°2, Ndadéré Koma: lot n°3, Tchamba: lot n°4, Kolou Malkoga: lot n°5, dans la Commune de Beka, Département du Faro.

2. Consistance des prestations

Les travaux pour chaque lot comprennent notamment :

- Les Etudes et installation du chantier ;
- La Foration ;
- L'Équipement et développement ;
- Les Essais de pompage et pompe ;
- L'Analyse, traitement et formation com/7é, rapport technique ;
- Le Muret de Protection, réalisation de la superstructure et ouvrage d'assainissement.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de ;

N° LOT	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
Lot n°1	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Wouro Magami	8 000 000 F CFA
Lot n°2	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Wongine	8 000 000 F CFA
Lot n°3	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Nadéré Koma	8 000 000 F CFA
Lot n°4	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Tchamba	8 000 000 F CFA
Lot n°5	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Kolou Maikoga	8 000 000 F CFA
	TOTAL :	40 000 000 F CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en cinq (05) lots.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d Appel d Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'Exercice 2019, ressources transférées à la Commune de Béka.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (Cinquante mille) 50 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Béka.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Béka au plus tard le 02/04/2019 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
 N°01/AONO/C-BEKA/CDPM-F/2019 du 04/03/2019
 Relatif aux travaux de construction :
 d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) à Wouro Magami : lot n°1,
 d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) à Wonguine : lot n°2,
 d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) à Nadéré koma : lot n°3,
 d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) à Tchamba : lot n°4.
 d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) à Kolou Maikoga: lot n°5.
 Dans la Commune de Béka, Département du Fore.
 (Procédure d'Urgence)
 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d Offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

N° LOT	Intitulé du projet	Montant du cautionnement provisoire
Lot n°1	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Wouro Magami	160 000 F CFA (Cent soixante mille)
Lot n°2	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Wonguine	160 000 F CFA (Cent soixante mille)

Lot n°3	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Nadéré Koma	160 000 F CFA (Cent soixante mille)
Lot n°4	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Tchamba	160 000 F CFA (Cent soixante mille)
Lot n°5	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Kolou Maikoga	160 000 F CFA (Cent soixante mille)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **02/04/2019 à 13 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro à Poli. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

L'absence de la Caution de Soumission ou pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;

La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

La non possession en propre d'un (01) atelier de forage (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise pour le camion et la facture d'achat des matériels) ou non présentation d'un Contrat de Location en bonne et due forme ;

L'absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'Offre financière " ;

La note technique inférieure à 70% de OUI ;

Labandon d un Marché au cours des trois (03) dernières années du fait de l'entreprise, ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics. Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire

doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaire ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques

6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Béka.

BEKA le 4 Mars 2019

Le MAIRE

BABBA HAMAYERO

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 004/AONO/CAN1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE DE DEUX (2) BOUKAROUS MODERNES EQUIPES AU LAC TIZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINTOURL, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53-23-641027-2225

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs, exercice 2019, le Maire de la Commune de Ngaoundéré 1er, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de deux (02) boukarous modernes équipés au Lac Tizon dans la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires et installation du chantier ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Élévation ;
- Charpente-couveilurc- Plafond ;
- Menuiserie bois et métallique;
- Electricité ;
- Peinture,
- Plomberie;
- Equipement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ropération à l'issue des études préalables est de : **cinquante cinq millions (55 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de bâtiment et des Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public MINTOURL, Exercice 2019, imputation budgétaire : **53-23-641027-2225**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables aux services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis. Tel : 677 80 74 76 / 696 61 03 66.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de N'Gaoundéré 1er d'une somme non remboursable de **soixante cinq mille (65.000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placés auprès de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré contre récépissé, au plus tard **le 27 mars 2019 à 14 heures** et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 004/AONO/CAN1er/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE DEUX (2) BOUKAROUS MODERNES EQUIPES AU LAC TIZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er(EN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **un million cent mille (1 100 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 27 mars 2019 à 15 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la CAN 1er en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

N°	CRITERES	OUI	NON
A	Absence d'une des pièces administratives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	Fausse pièce, pièce falsifiée ou pièce scannée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C	Note technique inférieure à 70%		
---	---------------------------------	--	--

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

A-Chiffre d'affaires Chiffre d'affaires des deux derniers exercices écoulés 1/1	OUI	NON
B- Références - 2 références dans les 2 dernières années - 1ère et dernière page du contrat - PV de Réception 3/3	OUI	NON
C-Expérience du personnel technique - Conducteur des travaux TGC - Chef équipe maçonnerie CAP MAÇON - Magasinier CEPE 3/3	OUI	NON
D-Disponibilité du matériel essentiel - Matériel de maçonnerie - Voiture de liaison 2/2	OUI	NON
E-Capacité de préfinancement «Solvabilité financière » 1/1	OUI	NON
F-Présence méthodologie et planning 1/1	OUI	NON
G- Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné le marché au cours des 3 trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des marchés publics 1/1	OUI	NON

Le non-respect de 3 critères élimine l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux services de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants : 677 80 74 76/696 61 03 66 18.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MIMMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

NGAOUNDERE le 6 Mars 2019

Le MAIRE

BOBO SALIHOU

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES
ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE NGAOUELBE (LOT1) ET DE NGAOUDALY (LOT 2) DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53-15-641027-2222.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans les Ecoles Primaires Publiques de Ngaouelbé (lot1) et de Ngaoudaly (lot 2), dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) FCFA** pour chaque lot.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué de deux lots :

- Lot 1 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Primaire Publique de Ngaouelbé;
- Lot 2 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Primaire Publique de Ngaoudaly.

N.B. : Aucun adjudicataire ne sera attributaire de plus d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de bâtiment et des Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire : **53-15-641027-2222.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngaoundéré dès publication du présent avis. Tel : 677 80 74 76 / 696 61 03 66.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Ngaoundéré 1er d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35.000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier pour chaque lot.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la commission Interne de passation des marchés publics placée auprès de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er contre récépissé, au plus tard le 27 MARS 2019 à 14 heures et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CAN IER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE NGAOUDELBE (LOT1) ET DE NGAOUDALY (LOT 2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IER, (EN PROCEDURE D'URGENCE).

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **quatre cent mille (400 000) francs CFA** pour chaque lot, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 27 MARS 2019 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAN 1er, en présence du Maître d'ouvrage ou de son représentant dans la salle de délibération de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

N°	CRITERES	OUI	NON
A	Absence d'une des pièces administratives		
B	Fausse pièce, pièce falsifiée ou pièce scannée		
C	Note technique inférieure à 70%		

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

A-Chiffre d'affaires - Chiffre d'affaires des deux derniers exercices écoulés 1/1		
B- Références - 2 références dans les 2 dernières années - 1ère et dernière page du contrat - PV de Réception 3/3		
C-Expérience du personnel technique - Conducteur des travaux TGC - Chef équipe maçonnerie CAP MAÇON - Magasinier OEPE 3/3		
D-Disponibilité du matériel essentiel - Matériel de maçonnerie - Voiture de liaison 2/2		
E-Capacité de préfinancement « Solvabilité financière » 1/1		
F-Présence méthodologie et planning 1/1		
Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné le marché au cours des 3 trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des marchés publics		

Le non-respect de 2 critères entraînera réilmination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants : 677 80 74 76 / 696 6

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

NGAOUNDERE le 6 Mars 2019

Le MAIRE

BOBO SALIHOU

COMMUNE DE DIMAKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C.DKO/2019 DU 05 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX ROUTIERS DANS LA COMMUNE DE DIMAKO, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT1 RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DU CARREFOUR EFFOUAN - PETIT POL -TAHATE; LOT2 RÉHABILITATION DE LA ROUTE PETIT - POL - TAHATE ; LOT3 RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BEUL- BOUAM 15).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019, le Maire de la Commune de Dimako Maitre d'Ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux routiers dans la Commune de DIMAKO, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (ainsi qu'il suit

N° LOT	DESIGNATION	MONTANT TTC	IMPUTATION
01	Réhabilitation de la route communale du Carrefour Effouan - Petit Pol (traitement des points critiques) 17.400 KM	27 778 000	
02	Réhabilitation de la route Petit - Pol - Tahate 11.500 KM	39 000 000	
03	Réhabilitation de la piste Agricole Beul- Bouam 8Km 1er phase).	18 000 000	

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les corps d'états suivants :

- L'amenée et le repli du matériel ;
- L'installation de chantier ;
- Le débroussaillage;
- Abattage d'arbres;
- Reprofilage simple ;
- Création de fossés et exutoires ;
- Réfection d'un tablier de pont.
- Pose des buses.

3. Cout Prévisionnel

27 778 000 TTC

4. Allotissement

(Lot1 Réhabilitation de la route communale du Carrefour Effouan - Petit Pol ; lot2 Réhabilitation de la route Petit - Pol - Tahate ; lot3 Réhabilitation de la piste Agricole Beul- Bouam 15).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, auprès des services de la Commune de Dimako.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de Dimako d'une somme non remboursable de **cent mille (100000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra Identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de Dimako au plus tard le **02 Avril 2019 à 10 heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C.DKO/2019 DU 05 MARS 2019 Pour les travaux routiers dans la Commune de Dimako, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (Lot1 Réhabilitation de la route communale du Carrefour Effouan - Petit Pol -Tahate; lot2 Réhabilitation de la route Petit - Pol - Tahate ; lot3 Réhabilitation de la piste Agricole Beul- Bouam 15).

**Financement : BIP Exercice 2019
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage desdits travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** pour compter de la date limite de dépôt des offres et d'un montant de **1% par lot**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront déclarées irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date Initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Dimako, dans la salle de réunion de ladite Commune, le **02 Avril à 11 heures**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

12.1.1. Critères éliminatoires

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

12.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (5 critères) ;
- b) Moyens matériels (8 critères) ;
- c) Références (9 critères) ;
- d) Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années (2 critères) ;
- e) Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances (1 critère).

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 18 « critères » sur 25) seront examinées.

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics

- l'autorité contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura :
- satisfait à tous les critères éliminatoires ;
- été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres ;
- été évaluée, après corrections, la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Dimako au numéro de téléphone 698 606 874 ou à la Subdivision des Routes de Nguélémdouka : 693 39 60 32.

DIMAKO le 5 Mars 2019

Le MAIRE

EBONGUE EBONGUE ONESIME

COMMUNE DE DIMAKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.DKO/CIPM/2019 DU 05/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DIMAKO DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST LOT N°1 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES CLASSES AU LYCÉE TECHNIQUE DE DIMAKO ; LOT N° 2 CONSTRUCTION DES SALLES CLASSES (02) À L'EP BILINGUE DE DIMAKO LOT N° 3 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DANS L'EM DE DIMAKO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement public de l'exercice 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIMAKO. Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de certaines infrastructures publiques dans la Commune de Dimako, allotis ainsi qu'il suit :

N° LOT	Désignation	Montant TTC	Imputation
1	Construction d'un bloc de deux salles classes au Lycée Technique de Dimako	18000000	
2	Construction des salles classes (02) à l'EP bilingue de Dimako	17500000	
3	Construction d'une salle de classe dans l'EM de Dimako	12500000	

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes

- Lot 100 Les travaux préparatoires ;
- Lot 200 Les terrassements ;
- Lot 300 Les fondations ;
- Lot 400 Les. maçonneries et élévations ;
- Lot 500 La charpente- la couverture et plafond
- Lot 600 Les menuiseries bols ;
- Lot 700 Les menuiseries métalliques ;
- Lot 800 L'électricité ;
- Lot 900 La peinture ;
- Lot 1000: Les VRD;

3. Cout Prévisionnel

18 000 000 TTC

4. Allotissement

LOT N°1 Construction d'un bloc de deux salles classes au Lycée Technique de Dimako ; LOT N° 2 Construction des salles classes (02) à l'EP bilingue de Dimako LOT N° 3 : Construction d'une salle de classe dans l'EM de Dimako.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Dimako, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Dimako, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** à la Recette Municipale de Dimako

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Dimako au plus tard le **02/04/2019 à 12 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.DKO/CIPM/2019
DU 05/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES
DANS
LA COMMUNE DE DIMAKO DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST
(Préciser le Lot)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de cinq (05) mois pour chaque lot, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **1 %** du montant prévisionnel du lot sollicité.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Salle des Délibérations de la commune de Dimako le **02/04/2019 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dimako, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/non
- 2) Les références de l'entreprise Oui/non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
- 5) Le Matériel et les équipements essentiels Oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieure ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1 - administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura réuni au moins 70 % de critères de qualification ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, sera jugée conforme aux dispositions des ST et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Dimako au numéro de téléphone 698 606 874 ou de la Subdivision des routes de Nguélémedouka, au numéro de téléphone : 693 39 60 32.

DIMAKO le 5 Mars 2019

Le MAIRE

EBONGUE EBONGUE ONESIME

COMMUNE DE DIMAKO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CDKO/CIPM/2019DU 05 MARS 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A LOT 1 KANDALA ; LOT 2 AYENE; LOT 3 BEUL DANS LA COMMUNE DE DIMAKO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le de la Commune de Dimako, lance un appel d'offres national ouvert pour la réalisation des travaux de construction de

trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine à KANDALA, AYENE et à BEUL répartis comme suit :

Lot N° 1 : Forage équipé de PMH à KANDALA

Montant = 8 000 000 (huit millions) Francs CFA TTC ;

Lot N° 2 : Forage équipé à AYENE

Montant = 8 000 000 (huit millions) Francs CFA TTC ;

Lot N° 2 : Forage équipé à BEUL

Montant = 8 000 000 (huit millions) Francs CFA TTC

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

* L'étude hydrogéologique et implantation (études géomorphologiques, hydrogéologiques, géophysiques et installation) ;

* L'installation du chantier (l'aménagement d'une aire pour stockage de l'atelier et matériel, le déplacement de l'atelier au site des travaux, installation, montage et démontage de l'atelier de forage et accessoires, le nettoyage et le repli du matériel ;

* La construction du forage (la foration au rotary des terrains d'altération, la pose et l'arrachage d'un tubage provisoire en PVC, la foration du socle au marteau fond-de -trou, la fourniture et pose des tubes PVC crépines, la fourniture des tubes PVC pleins provisoires, la fourniture et mise en place d'un massif filtrant, la fourniture et la mise en place d'un bouchon d'argile sur l'ensemble des tubes pleins et enfin la cimentation de la tête de forage;

Développement et essai de pompage (utilisation d'un compresseur, la vidange de toute eau de mauvaise qualité, l'essai de pompage par pallier);

* Aménagement de la surface (la réalisation d'un socle pour pose de la pompe avec margelle, anti-bourbier, regard de visite etc., l'aménagement d'un puisard, la réalisation d'un canal d'évacuation, la réalisation d'une clôture en parpaings);

Fourniture et pose de la pompe (la fourniture et la pose d'une pompe à motricité humaine type India Mark II);

* Mise en service des ouvrages (le traitement et la désinfection du forage à partir des produits prescrits, l'animation et la formation de deux artisans réparateurs, le traitement et la désinfection du forage à partir des produits prescrits).

3. Cout Prévisionnel

8 000 000 (huit millions) Francs CFA TTC

4. Allotissement

Lot N° 1 : Forage équipé de PMH à KANDALA

Lot N° 2 : Forage équipé à AYENE

Lot N° 2 : Forage équipé à BEUL

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine de l'hydraulique et installées en territoire Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Commune de Dimako, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Commune de Dimako, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Dimako.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Dimako, au plus tard le **02 avril 2019 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

N°03 /AONO/CDKO/CIPM/2019 duO MARS 2019
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES EQUIPES
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE DIMAKO
(Préciser le lot sollicité)
lot N°..... ,
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution par lot est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel par lot délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la Commune de Dimako le **02 Avril à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de ladite Commune, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

- 3) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;
- 4) Pièce légalisée par une autorité non- habilitée ;

B. Critères essentiels ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ;Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet : Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement.Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ;Oui/Non

Tout soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) Vera son offre financière examinée.

15. Attribution

n/a

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Dimako au numéro de téléphone 698 606 874

DIMAKO le 5 Mars 2019

Le MAIRE

EBONGUE EBONGUE ONESIME

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 06/03/2019 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS
INFORMATIQUES A LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2050200 2 10 009 24421000.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de matériels informatiques à la CAMWATER.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de matériels informatiques à la CAMWATER. Les spécifications techniques sont contenues dans le descriptif de la fourniture (pièce N°05) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **144 510 000 (Cent quarante quatre Millions Cinq cent dix mille) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les prestations sont réalisées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux fournisseurs de matériels informatiques installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget fonctionnement de la CAMWATER, Exercice 2019 sur l'aligne budgétaire N° **2050200 2 10 009 24421000.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Division Suivi des Consultations et des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER, porte NB 02, Boite Postale 524, Tel (00237) 233 42 87 11, Fax (00237) 233 43 72 70.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être retiré à partir de 7h30 jusqu'à 16 heures locales, chaque jour ouvrable au Secrétariat de la Division des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER NB 02, Boite Postale 524 DLA, Tel (00237) 233 42 87 11/ 233 42 87 12, Fax (00237) 233 43 72 70.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **100 000 (Cent Mille) Francs CFA** payable au compte N° **06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard le **09/04/2019** à 11 heures 00, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 06/03/2019 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA CAMWATER « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'offres est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **2 850 000 (deux Millions huit cent cinquante Mille) francs CFA.** et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Pièces administratives, des Offres techniques et financières se fera en un (01) temps à la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) le **09/04/2019 à 12h00 heures**, heure locale, dans la salle de conférence du 3^{ème} étage de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon le système binaire oui ou non

Critères éliminatoires

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce exigée dans le(s) dossier(s) administratif et ou financier du
- DAO;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Non validation d'au moins 75% de tous les sous-critères de qualification ;
- Absence d'un certificat d'origine signé du fabricant ;
- Un engagement sur l'honneur de bonne livraison signée du soumissionnaire conforme à la commande.

Critères essentiels

Les sous-critères d'évaluation porteront sur les aspects ci-après :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les caractéristiques du matériel proposé ;
- Les références des prestations similaires réalisées ;
- La capacité de préfinancement ;
- Le délai de livraison proposé.

Le détail des sous-critères est contenu dans la grille d'évaluation du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères techniques et administratifs requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables, bureaux : 101, 304 et NB02 de l'immeuble Siège de la CAMWATER, BP : 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 89 81/ Fax (237) 33 42 89 81.
Email : mcnganteh@yahoo.com

DOUALA le 6 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES L'AXE ECOLE PUBLIQUE MARZA- ECOLE PUBLIQUE YOUKOU SUR 15 KM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53-36-641027-2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'axe Ecole Publique Marza- école publique de Youkou sur 15 km dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- installations ;
- Terrassements-chaussées ;
- Ouvrage-Assainissement-Drainage ;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **vingt sept millions sept cent soixante dix sept mille sept cent (27 777 700) FCFA**

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de bâtiment et des Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINTP, Exercice 2019. imputation budgétaire : **53-36-641027-2250**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis. Tel: 677 80 74 76 / 696 61 03 66

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré C dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré F' d'une somme non remboursable de **quarante mille (40.000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la commission Interne de passation des Marchés auprès de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er contre récépissé, au plus tard **le 27 mars 2019 à 14 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAN 1er/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES L'AXE ECOLE PUBLIQUE MARZA- ECOLE PUBLIQUE YOUKOU SUR 15 KM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er (EN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**. Pour cet appel d'offre, le délai de réponse est fixé à 21 (vingt un) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication des avis d'Appel d'Offre.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **cinq cent soixante mille(560 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) Jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

12. Recevabilité des Offres

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2)
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe fermée est scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offre en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Le non-rcspct des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 27 mars 2019 à 15 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la CAN 1er en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

1er étape ; vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire

2e étape : évaluation des offres administrativement conformes

3er étape : vérification des offres financière des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

1 Critères éliminatoire

N°	CRITERES	OUI	NON
1	Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce scannée		
2	Note technique inférieure à 70%		

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Un déclaration sur rhonneur signée et datée ceilifiant la visite du site et selon le model Joint en annexe
- Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtants annuellement établie par le Ministre des Marches Publics :
- Chiffre d'affaires des deux dernières années
- Attestation de solvabilité bancaire ;
- Au moins une référence de l'entreprise dans les réalisations similaires :
- Expérience du personne! d'encadrement sur le chantier :
- Les matériels essentiels (petits outillage de chantier et véhicule de liaison ;
- Proposition technique : existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation méthodologie des travaux, planning d'exécution des travaux, plan du projet, disposition prévue pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la salubrité du chantier)
- Preuve d'acceptation des conditions du marché.

Le non-respect de 2 critères entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la inoins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite llxée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré U' dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants : 677 80 74 76 / 696 61 03 66

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

NGAOUNDERE le 6 Mars 2019

Le MAIRE

BOBO SALIHOU

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°005/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 07/03/2019 POUR LA FOURNITURE, POSE ET MISE EN
 SERVICE DES EQUIPEMENTS ELECTROMECHANQUES A LA CAMWATER EN 5 LOTS FINANCEMENT :
 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER**

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
 3100100 1 02 076 23911500

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture la pose et la mise en service des équipements électromécaniques à la CAMWATER en 5 lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture, la pose et la mise en service des équipements électromécaniques à la CAMWATER en 5 lots.

Les spécifications techniques de la fourniture et de la pose sont contenues dans le descriptif de la fourniture (pièce N°05) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est repartis par lot ainsi qu'il suit :

Allotissement	Montant prévisionnel en TTC
Lot 1 : Direction Régionale de Yaoundé Agglomération	261 000 000 (Deux Cent Soixante Un Millions) francs CFA
Lot 2 : Direction Régionale de Douala Agglomération	428 300 000 (Quatre Cent Vingt Huit Millions Trois Cent Mille)francs CFA
Lot 3 : Délégation Régionale de l'Ouest	363 000 000 (Trois Cent Soixante Trois Millions) francs CFA
Lot 4 : Délégation Régionale du Nord-Ouest	307 900 000 (Trois Cent Sept Millions Neuf Cent Mille) francs CFA
Lot 5 : délégation Régionale de l'Extrême-nord	77 512 500 (Soixante Dix-sept Millions Cinq Cent Douze Mille Cinq Cent) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations sont réalisées **en cinq (05) lots** repartis ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Direction Régionale de Yaoundé Agglomération ;
- Lot 2 : Direction Régionale de Douala Agglomération ;
- Lot 3 : Délégation Régionale de l'Ouest ;
- Lot 4 : Délégation Régionale du Nord-Ouest ;
- Lot 5 : délégation Régionale de l'Extreme-nord.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine susmentionné, installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget de fonctionnement de la Camwater , à la ligne budgétaire N° 3100100 1 02 076 23911500**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être consulté aux heures ouvrables dans les services des Marchés de la Division Suivi des Affaires juridiques et des Marchés , à l'Immeuble Siège de la CAMWATER, porte 101 ou NB 02, Boite Postale 524, Tel (00237) 233 42 87 11, Fax (00237) 233 43 72 70.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être retiré à partir de 7h30 jusqu'à 16 heures locales, chaque jour ouvrable dans les services des Marchés de la Division Suivi des Affaires juridiques et des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER porte 101 ou NB 02, Boite Postale 524 DLA, Tel (00237) 233 42 87 11/ 233 42 87 12, Fax (00237) 233 43 72 70.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **500 000 (Cinq Cent Mille) Francs CFA** payable au compte **N° 10001 06800 346826 00001-28 au profit de CAMWATER à la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard le **11/04/2019** à 11 heures 00, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 07/03/2019
POUR LA FOURNITURE, POSE ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS ELECTROMECHANIQUES A LA
CAMWATER EN 05 LOTS
(N° du Lot à préciser)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'offres est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant définis par lot ainsi qu'il suit :

Allotissement	Montant de la caution provisoire
---------------	----------------------------------

Lot 1 : Direction Régionale de Yaoundé Agglomération	5 200 000 (Cinq Millions Deux Cent Mille) Francs CFA
Lot 2 : Direction Régionale de Douala Agglomération	8 500 000 (Huit Million Cinq Cent Mille) Francs CFA
Lot 3 : Délégation Régionale de l'Ouest	7 200 000 (Sept Millions Deux Cent Mille) Francs CFA
Lot 4 : Délégation Régionale du Nord-Ouest	6 158 000 (Six Millions Cent Cinquante Huit Mille) francs CFA
Lot 5 : Délégation Régionale de l'Extrême-nord	1 500 000 (Un Million Cinq Cent Mille) Francs CFA

et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Pièces administratives, des Offres techniques et financières se fera en un (01) temps à la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) le **11/04/2019 à 12h00 heures**, heure locale, dans la salle de conférence du 3^{ème} étage de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon le système binaire oui ou non

Critères éliminatoires

Ces critères sont les suivants :

- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence d'une pièce administrative(s) ;
- Non validation d'au moins $\frac{3}{4}$ des critères de qualification ;
- Non disponibilité d'un service après-vente.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les critères et sous-critères suivants :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les caractéristiques techniques des équipements proposés ;
- Le Personnel d'encadrement ;
- La présentation du certificat d'origine du fabricant ;
- La disponibilité des pièces de rechange ;
- La visite des sites ;
- Les références des prestations similaires réalisées ;
- La capacité de préfinancement ;
- Le délai de livraison proposé.

Le soumissionnaire devra obtenir au moins $\frac{3}{4}$ des sous-critères de qualification.

Le détail des sous-critères est contenu dans la grille d'évaluation du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères techniques et administratifs requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables, bureaux : 101, 304 et NB02 de l'immeuble Siège de la CAMWATER, BP : 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 89 81/ Fax (237) 33 42 89 81. Email : gabrielbengono@yahoo.fr

DOUALA le 7 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002//AONO/CAN1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE BEKA
MATAR, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE1ER EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53-15-641027-2222

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, exercice 2019, le Maire de la Commune D'Arrondissement de Ngaoundéré 1er Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle de BEKA MATARI dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Elévation ;
- Charpente et couverture- Plafond ;
- Menuiserie bois et métallique;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture et Revêtement
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt cinq millions (25 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de bâtiment et des Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2019, imputation budgétaire : 53-15-641027-2222

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables aux services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis. Tel : 677 80 74 76/696 61 03 66.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les service de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de N'Gaoundéré 1er d'une somme non remboursable de **rente mille (30.000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès-de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er contre récépissé, au plus tard le 27 MARS 2019 à 14 heures et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CAN 1er/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE BEKA MATARI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er (EN PROCEDURE D'URGENCE)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **cing cent mille (500 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 27 Mars 2019 à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la CAN 1er en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

N°	CRITERES	OUI	NON
A	Absence d'une des pièces administratives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	Fausse pièce, pièce falsifiée ou pièce scannée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	Note technique inférieure à 70%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

	OUI	NON
A-Chiffre d'affaires - Chiffre d'affaires des deux derniers exercices écoulés 1/1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B- Références 2 références dans les 2 dernières années - 1ère et dernière page du contrat - PV de Réception 3/3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C-Expérience du personnel technique - Conducteur des travaux TGC - Chef équipe maçonnerie CAP MAÇON - Magasinier CEPE 3/3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D-Disponibilité du matériel essentiel - Matériel de maçonnerie - Voiture de liaison 2/2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E-Capacité de préfinancement « Solvabilité financière » 1/1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F-Présence méthodologie et planning 1/1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G-Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné le marché au cours des 3 trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des marchés publics 1/1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux services de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants : 677 80 74 76 / 696 61 03 66.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

NGAOUNDERE le 6 Mars 2019

Le MAIRE

BOBO SALIHOU

COMMUNE DE FOUMBOT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C FBOT/MO/CIPMPF-AI/2019 DU 04/03/2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASE DE MBANJOU DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Foubot, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Foubot, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux d'extension du réseau électrique MT/BT Monophasé de Mbanjou dans la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'ouest.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 237 000 (Dix-huit millions deux cent trente-sept mille francs) CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, EXERCICE 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Foubot (Bureau des Marchés Publics), Tel : 696186036/697851525.

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de Foubot sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de Foubot d'une somme non remboursable de Trente-six mille cinq cent francs (36 500) francs CFA

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de Foubot (Bureau des Marchés publics) au plus tard le 25 Mars 2019 à 10 heures locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 002/AONO/C FBOT/MO/CIPMPF-AI/2019 DU 04 Mars 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT DE MBANJOU DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. Financement : BIP MINDEVEL - EXERCICE 2019 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de 364 740 (Trois cent soixante-quatre mille sept cent quarante francs) CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25 Mars 2019 à 11 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de Foubot. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

13. Critères d'évaluation **New(Additif)**

Principaux critères éliminatoires

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier dû à son propre fait ;
- Avoir un Marché de 2018 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Principaux critères essentiels

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
 - La présentation de l'offre (02 critère);
 - l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
 - le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
 - les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
 - la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères) ;
- Capacité financière supérieure au tiers du montant toutes taxes comprises de la soumission (01 critère).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre «évaluée» la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Foubot, Tél : 696186036/697851525, ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Noun.

FOUMBOT le 4 Mars 2019

Le MAIRE

NJUTAPONVOUI ALIDOU

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00001/AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU 04 MARS 2019
RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR PRIMER LES ORGANISATIONS PASTORALES
LORS DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (NGUON, FÊTE DU COQ, NYEM NYEM). FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 31 406 10 330024 6119

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'encouragement des producteurs dans leurs différentes activités respectives afin de pouvoir accroître la production en élevage, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition des équipements pour primer les organisations pastorales lors des manifestations culturelles (NGUON, FETE DU COQ, NYEM NYEM).

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en l'acquisition des équipements pour primer les organisations pastorales lors des manifestations culturelles ainsi qu'il suit :

- Cent (100) Abreuvoirs siphoniques ;
- Cent (100) Mangeoires siphoniques ;
- Quarante (40) Pulvérisateurs à dos ;
- Cent cinquante (150) Combinaison complète (tenue, cache-nez, lunette, gants) ;
- Deux cents (200) Paires de Bottes ;
- Cinq (05) Equipements de traite ;
- Cinq (05) Broyeurs de tige.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise installée en République du Cameroun et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture du matériel de production animale.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 53 31 406 10 330024 6119.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchespublics@outlook.com, au plus tard le 03 avril 2019 à 13 heures et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00001 /AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU 04 MARS 2019
RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR PRIMER LES ORGANISATIONS PASTORALES LORS
DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (NGUON, Fête du COQ, NYEM NYEM).
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de cent-vingt (120) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
Les équipements, objet du présent appel d'offres, seront livrés à la Direction de Développement des Productions et des Industries Animales sise à Mvog-Bétsi/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquittée à la main par l'émetteur, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 03 avril 2019 à 14 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ou pièces non conformes à l'exception de la caution de soumission au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défailtantes au cours des trois (03) dernières années ;
- non-respect des caractéristiques techniques notamment les caractéristiques de l'équipement à traite (la matière et le volume) et du broyeur de tige (la puissance) ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- références de l'entreprise ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- proposition technique conforme à 100% des caractéristiques techniques précisées dans le DAO ;
- prospectus en couleur, conforme aux spécifications techniques du DAO et accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables (oui) pour les critères éliminatoires et au moins soixante-onze pour cent (71%) d'avis favorables (oui) pour les critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Développement des Productions et des Industries Animales sise à Mvog-Betsi/Yaoundé, Tél. : 222 31 14 32./-

YAOUNDE le 4 Mars 2019

Le *MINISTRE*

DR TAIGA

COMMUNE DE GALIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DU 06/03/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE DANS LA VILLE DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641 744 2257

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Maire de la Commune de Galim, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une gare routière dans la ville de Galim, Département des Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement généraux ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Couverture- Charpente - plafond;
- Menuiseries bois - métallique-;
- Peinture ;
- Electricité;
- Plomberie - sanitaire
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de cent millions (100 000 000)francs CFA.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie Civil.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Galim, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Galim (Secrétariat Général), au plus tard le 28/03/2019 à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

01/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 DU 06/03/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE DANS LA VILLE DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de deux millions (2 000 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 28/03/2019 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés des Bamboutos siégeant dans la salle de réunion de la DDMINEPAT/Btos, immeuble rose à la montée du stade municipal de Mbouda.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils agissent notamment :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPÉRIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATÉRIELS ;
- E- CAPACITÉ DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ;
- F- MÉTHODOLOGIE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires
L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Galim pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Galim (Secrétariat Général).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

- Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Galim (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.

GALIM le 6 Mars 2019

Le 1er Adjoint au Maire

MOFO Pierre

COMMUNE DE GALIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 DU 06/03/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DESOINS AU CSI DE BAMENDJING, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 40 531 07 641744 2221

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Maire de la Commune de Galim, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Mairie de Galim, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bâtiment de soins au CSI de Bamendjing, Département des Bamoutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - couverture ;
- Menuiseries métallique- bois;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;
- Equipements
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel des travaux est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie Civil.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2019

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Galim, d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Galim (Secrétariat Général), au plus tard le 28/03/2019 à 11 heures Précises, heure locale et devra

porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 DU 06/03/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE SOINS AU CSI DE BAMENDJING, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO la caution de soumission peut être remplacée soit par un chèque certifié, chèque banque, soit une hypothèque légale ou conformément à l'article 90 alinéa 7 du Code des marchés publics, d'un montant de un million (1 000 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission

13. Ouverture des Plis

Ouverture des Offres L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 28/03/2019 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés des Bamboutos siégeant dans la salle de réunion de la DDMINEPAT/Btos, immeuble rose à la montée du stade municipal de Mbouda.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DEMOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires
L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Galim pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant..

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Galim (Secrétariat Général)

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 /699 37 07 48.

- Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Galim (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.

GALIM le 6 Mars 2019

Le 1er Adjoint au Maire

MOFO Pierre

COMMUNE DE GALIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 DU 06/03/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MT ET ET MONOPHASÉ DU VILLAGE BAMENKOUPERE DANS LACOMMUNE DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 422 02 641744 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Maire de la Commune de Galim, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'électrification en MT et BT monophasé du village Bamenkoupere dans la Commune de Galim, Département des Bamfooutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires;
- Ligne MT Mono 1x34mm' ;
- Poste de transformation;
- MT monophasé H61 ;
- Réseau BTMonophasé4x25mm' en câble torsadé ;
- Prestations divers (transport, manutention, élagage)
- Branchements et installations intérieures.

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel des travaux est de quarante-deux millions huit cent mille (42800 000) francs CFA.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétencesdans le domainedu Génie Electrique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Galim, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Galim (Secrétariat Général), au plus tard le 28/03/ 2019 à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 /AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 DU 06/03/2019: (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MT ET BT MONOPHASÉ DU VILLAGE BAMENKOU PEREDANS LA COMMUNE DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO ou conformément à l'article 90 alinéa 7 du Code des marchés publics, d'un montant de huit cent cinquante-six mille (856 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 28/03/2019 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés des Bamboutos siégeant à la salle de réunion de la DDMINEPAT/Btos.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire, il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DEMOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires ne pourront obtenir l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Galim pour rétablissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché sera attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Gallm (Secrétariat Général).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

- Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Gaiim (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au dossier d'Appel d'Offres.

GALIM le 6 Mars 2019

Le MAIRE

MOFO Pierre

COMMUNE DE GALIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 DU 06/03/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE GAUM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 31 407 01 641744 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Maire de la Commune de Galim, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre Zootechnique et Vétérinaire dans la Commune de Galim, Département des Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - couverture ;
- Menuiseries métallique- bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;
- Equipements
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel des travaux est de trente millions (30000 000)francs CFA.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie Civil.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2019

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Gallm (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Galim, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Galim (Secrétariat Général), au plus tard le 28/03/2019 à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/19 DU 06/03/2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO la caution de soumission peut être remplacée soit par un chèque certifié, chèque banque, soit une hypothèque légale ou conformément à l'article 90 alinéa 7 du Code des marchés publics, d'un montant de six cent mille (600 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 28/03/2019 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés des Bamboutos siégeant dans la salle de réunion de la DDMINEPAT/Btos, immeuble rose à la montée du stade municipal de Mbouda.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Galim pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Galim (Secrétariat Général).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants; 673 20 57 25 /699 37 07 48.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Galim (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures au présent Appel d'Offres.

GALIM le 6 Mars 2019

Le 1er Adjoint au Maire

MOFO Pierre

COMMUNE DE MOLOUNDOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CM/DBN/CDPM/2019 DU 05 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU VILLAGE BANANA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOLOUNDOU.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Moloundou, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un forage équipé de PMH au village Banana dans l'Arrondissement de Moloundou.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- La réalisation des études géophysiques et d'implantation;
- L'exécution des travaux de foration :
- Le développement du forage ;
- L'équipement du forage ;
- La pose d'une pompe à motricité humaine ;
- La construction de la superstructure ;
- L'analyse de l'eau;
- La désinfection du forage ;
- Fourniture de la caisse à outils ;
- Formation de deux artisans réparateurs ;
- Formation d'un comité de gestion de forage.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux du présent Appel d'Offres est de **huit millions cinq cent mille (8 000 000) Francs CFA TTC**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique et installées en territoire Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Local, Exercice budgétaire 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Mairie de Moloundou, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Mairie de Moloundou sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la recette Municipale de Moloundou.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Moloundou, au plus tard le **26/03/2019 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CM/DBN/CDPM/2019 DU 05 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU VILLAGE BANANA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOLOUNDOU.

"A n' ouvrir qu' en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à renclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès de la localité, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Locontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution respectant le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel, soit **cent soixante mille (160 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel, soit **cent soixante mille (160 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la Délégation Départementale des Travaux Publique, le **26/03/2019 à 15 heures** précises, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tike quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

d. Marché abandonné ou non achevé au cours des 03 (trois) dernières années

NB: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ;Oui/Non
- 2) les références dans les travaux similaires :Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ;Oui/Non
- 6) La présentation de l'offre. Oui/Non

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Moloundou.

MOLOUNDOU le 5 Mars 2019

Le MAIRE

ALLO Jean Richard

COMMUNE DE BARE BAKEM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01BIS/AONO/CDPM/MGO/2019 DU 07/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR DES TRONCONS DE ROUTES RN5:NDOGMOA (LIMITE NKONGSAMB;21-BARE-BAKEM ET PASSIM-CARREFOUR YIMO (INTRA RN5)-MAIRIE BARE-EDIAKAP(ABATTOIR) DANS LA COMMUNE DE RARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL PROGRAMME ANNUEL 2018FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICES 2018 ET SUIVANT.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de BARE, Autorité Contractante, lance pour la commune de RARE dans le Département du MOUNGO, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **travaux de cantonnement sur des tronçons de routes rn5:ndogmoa (limite nkongsamba 2é)-bare-bakem et passim-carrefour yimo (intra rn5)-mairie bare-ediakap(abattoir département du moungo, région du littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les Travaux de cantonnement sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la commune de BARE, Département du Moungo, **Région du Littoral.**
 Ces travaux se présentent suivant le tableau ci-après : Les travaux sont repartis en un lot suivant l'itinéraire ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (360 jours Calendaires)
Tr 1	RARE	RN5:NDOGMOA(limite Nkongsamba 2é-BARE-BAKEM	0	0	3 passes
Tr 2	RARE	PASSIM-Carrefour YIMO (Intra RN5)-MAIRIE RARE-EDIAKAP(Abattoir)	12.6	9 730 800	
TOTAL			12.6	9 730 800	

Ces travaux comprennent les opérations suivantes (lister les tâches en fonction de chaque Commune) :

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 9 : Restauration des gardes corps;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;

Tache 11 Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **9 730 800 FCFA**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Fonds Routier exercices 2018 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la M

7. Acquisition du Dossier

e Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Délégué départemental des Marchés Publics du Moungo ,sur comme représentant le prestataire.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune ra
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Télé

8. Remises des offres

Présentation de l'offre

Les documents constituant l'offre seront repartis en trois volumes ci-après, placés sous sous enveloppe simple dont ;

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe Contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutive des offres (enveloppe A ,B,C) seront placés dans une grande enveloppe extérieurs scellé portant
Les différents pièces de chaque offre seront numérotés dans l'ordre du DAO et séparés par des intercalaires de couleur identique

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués com

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTES RN5:M

9. Delai de Livraison

a durée maximale d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est d

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de Douze (12) m
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissi

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une
A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants d
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies
Elles devront obligatoirement dater postérieurement à la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamm
au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraî

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un tern s L'ouverture des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **27/03/20**
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix d'üm

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exce

rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années

- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE):
- Le sous-détail des prix unitaires ;

N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après

- Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trois (03) critères ;
- Le Matériel de chantier à mobiliser sur cinq (05) critères ;
- Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.

14. Attribution

Le Maire de la commune de BARE, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techn

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires .d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Mairie de BARE.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-dessous : 677983247 /697580186 ou du chef de service technique de la commune de BARE.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-dessous :

COMMUNE DE MOLOUNDOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MOL/SG/ST/CDPM/MOL/2019 DU 05 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE AXE MOLOUNDOU NDONGO DANS LA COMMUNE DE MOLOUNDOU DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOLOUNDOU, Maître d'Ouvrage, lance en PROCEDURE D'URGENCE pour le compte de la Commune de Moloundou, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route en terre axe MOLOUNDOU-NDONGO.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- “ L'installation de chantier,
- “ Le débroussaillage des abords,
- “ Le dégagement d'emprise,
- “ L'abattage d'arbres.

- Le curage et la remise en forme des fossés et exutoires.
- Le reproffilage rapide,
- La fourniture et la pose des buses,
- La construction des puisards et têtes de buses

3. Cout Prévisionnel

27 778 000 (Vingt-sept millions sept cent soixante-dix huit mille) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019 ;

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de MOLOUNDOU, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de MOLOUNDOU, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de MOLOUNDOU.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MOLOUNDOU (Secrétariat du Maire), au plus tard le 25/03/2019 à 11h heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MOL/SG/ST/CDPM/MOL/2019 DU 05 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE pour les travaux de réhabilitation DE LA ROUTE EN TERRE AXE MOLOUNDOU-NDONGO DANS LA COMMUNE DE MOLOUNDOU, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois** , incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **555 560 (Cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent soixante) Francs CFA.**

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 555 560 (Cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent soixante) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale de Travaux Public de la Boumba et Ngoko **25.03.2019 à 12 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Boumba et Ngoko, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsinée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

A Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
 - 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Vingt millions FCFA (20 000 000) Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet pour oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Moloundou Tél : _____

MOLOUNDOU le 5 Mars 2019

Le MAIRE

ALLO Jean Richard

COMMUNE D'EBEBDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/MINMAP/MINSANTE/C-EBEBDA/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 08 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSI D'ENDOUM, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT: BIP 2019, MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'EBEBDA, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres ouvert pour les travaux de **construction d'un CSI D'ENDOUM, dans la Commune D'EBEBDA, Département de la Lekie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

1. Les travaux préliminaires et terrassements ;
2. La fondation soubassement;
3. Béton armé en élévation ;
4. La maçonnerie ;
5. Enduit – chape et divers ;
6. Plafonds;
7. Revêtement scellé ;
8. Charpente - couverture ;
9. Menuiserie bois ;
10. Menuiserie métallique ;
11. Peinture - vitrerie ;
12. Electricité ;
13. Fluides.

3. Coût Prévisionnel

pour un coût estimatif prévisionnel de **Cinquante millions (50 000 000) de francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de la construction.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 ;

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune **D'EBEBDA.**

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier d'appel d'offres se fera à la **Commune D'EBEBDA** contre présentation de l'original de la quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Centmille(100000)FrancsCFA**.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres concerné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept(07)exemplaires** dont **un(01)original** et **six (06)copie** smarquée comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune **D'EBEBDA**, au plus tard le **02 Avril 2019à12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 002/AONO/MINMAP/MINSANTE/C-EBEBDA/CIPM/2019 DU 08 /03/ 2019

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNCSID'ENDOUM, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre(04)mois calendaires**. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

-Conformité des offres:

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, datant de moins de **quatre(04)mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Unmillion(1000000)FCFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution et les frais du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **02 /03/ 2019** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune **D'EBEBDA**, dans la salle des actes à partir de **13heures précises**, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance de l'Offre. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

-Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **20jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois(03)étapes**:

- **1ère étape**:Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape**:Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape**:Vérification des dossiers financiers des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

- a) Dossier Administratif incomplet ou non conformes (sous réserve des dispositions de l'article 92.9 du code des Marchés Publics;
- b) Pièce falsifiée (Fausse déclaration, documents falsifiés) ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **80%**des critères essentiels ;
- d) Omission dans l'offre financière d'un même prix unitaire quantifié. (BPU, Devis dans détail des prix)

NB:laCIPM et l'Autorité Contractante seréservent le droit de procéder à l'authentification detout document présentant un caractère douteux.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **35critèresessentiels**sci-dessous :

- 1) Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- 2) Le matériel de chantier à mobiliser et équipements;
- 3) Délai et planning d'exécution;
- 4) Les références de l'entreprise ;
- 5) La présentation de l'offre ;
- 6) L'accès à une ligne de crédit.

14. Attribution

Le Maire de la Commune **D'EBEBDA** , Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix(90) jours**,à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune **D'EBEBDA**.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro 673 20 57 25

YAOUNDE le 7 Mars 2019

Le MAIRE

AWONO SYRINUS

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/APN/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LA SÉLECTION EN PROCÉDURE D'URGENCE D'UN CABINET MÉDICAL POUR LES BESOINS DE MÉDECINE DU TRAVAIL À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE, AU COMPTE DES EXERCICES 2019-2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection en procédure d'urgence, d'un Cabinet Médical pour les besoins de Médecine du travail à l'APN, au compte des exercices 2019-2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent à assurer les premiers soins, les consultations pour les affections courantes, les dépistages et éducation sanitaire pour le personnel de l'APN ainsi que les membres de famille, les visites médicales systématiques, la prévention des accidents de travail et la contribution à la mise en place d'un système HSE-Travail.

Les dites prestations courent pour la première année d'avril à décembre 2019 et pour la deuxième année de janvier à décembre 2020.

Les prestations à remplir sont détaillées dans la pièce N° 6 du DAO.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de 34 000 000 (trente-quatre millions) pour les deux (02) ans.

4. Allotissement

Les prestations à exécuter dans le présent Appel d'Offres sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert s'adresse aux Cabinets médicaux de droit camerounais installés à Yaoundé dont le Médecin Chef est agréé par le Ministre du Travail et la Sécurité Sociale.

6. Financement

Les prestations sont financées par l'Autorité Portuaire Nationale, budget des exercices 2019-2020, Imputation n° 2019-603-31-310102-612051.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Cellule Juridique, Autorité Portuaire Nationale, Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai 1972 B.P.11538Yaoundé, Tél.(237)222.23.73.16/222.23.73.17, Fax.(237)222.23.73.14. Email :apn@camnet.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (Secrétariat) à l'adresse ci-dessus, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50.000 (cinquante mille) francs CFA, dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais doivent être remises en 06(six) exemplaires dont un(01) original et 05(cinq) copies marquées comme tels, suivant les indications du paragraphe 4 du RGAO (pièce n°2) et 4.6.1 du RPAO (pièce n°3). Les offres ainsi confectionnées doivent parvenir à l'Autorité Portuaire Nationale, Direction Générale (Secrétariat), au plus tard le **vendredi 29 mars à 13 heures, heure locale**, sous pli/enveloppe fermé(e) portant la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/APN/CIPM/2019 du 06 mars 2019 pour la sélection en procédure d'urgence d'un Cabinet Médical pour les besoins de Médecine du travail à l'Autorité Portuaire Nationale, au compte des exercices 2019-2020. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »
Financement : Budget APN, exercices 2019-2020.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de deux (02) ans, dont une tranche ferme pour l'exercice 2019 et une tranche conditionnelle pour l'exercice 2020.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par une banque de premier ordre ou une des compagnies d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) FCFA, et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou d'une autorité administrative (Gouverneur, Préfet et Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'appel d'offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis s'effectue en 01 temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **même jour, 29 mars 2019 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Autorité Portuaire Nationale dans la salle de réunion (1^{er} étage) de l'immeuble siège sis Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai 1972 à Yaoundé.

Le soumissionnaire peut assister à la séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée à cet effet.

14. Critères d'évaluation

La méthode de notation est binaire.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Non-production de l'offre en 06 exemplaires (un original et cinq copies) ;
- Absence de l'agrément à l'exercice de la médecine du travail ;
- Absence de l'autorisation d'exercice de la profession de médecin en clientèle privé ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Non-conformité ou absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après notification de la constatation au soumissionnaire ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné un marché au cours des 03 dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le MINMAP.
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence des CCAP et TDR paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, portant la mention «lu et approuvé» tampon et qualité du signataire;
- Note technique inférieure à 80% de OUI ;
- Absence d'un laboratoire d'analyses médicales au sein du Cabinet.

14.2 Critères essentiels

Les offres techniques sont évaluées selon les critères suivants:

Critères	OUI/NON
Présentation générale de l'offre	OUI/NON
Expérience du soumissionnaire	OUI/NON
Observations et suggestions sur les TDR	OUI/NON
Qualifications et compétences du personnel	OUI/NON
Moyens matériels du cabinet	OUI/NON
Méthodologie et plan du travail	OUI/NON

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 80% de OUI seront admis pour l'analyse des offres financières.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est pour l'essentiel conforme aux prescriptions du DAO, qualifiée techniquement et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Chef de la Cellule Juridique, Autorité Portuaire Nationale
Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai 1972,
B.P.11538 Yaoundé, Tel. (237) 222.23.73.16/222.23.73.17.
Fax. (237) 222.23.73.14.E-mail : apn@camnet.cm.

YAOUNDE le 6 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUNBA Josué

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 07/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE GEPS DE CAMP BERTAUT DE DOUALA
2EMEFINANCEMENT BIP 2019IMPUTATION 53 27 641422 2222.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 641422 2222.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{eme} Maitre d'Ouvrage lance un Avis d'Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'école GEPS de Camp Bertaut de Douala 2^{eme}

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment installation de chantier. travaux préparatoires terrassement. fondation. maçonnerie - élévation la charpente couverture, la menuiserie métallique et bois la peinture, la plomberie-sanitaire, l'électricité. les travaux de VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt-cinq millions (25.000.000) de francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques financières et techniques nécessaires et suffisantes et assujetties au régime du réel

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N°53 27 641422 2222

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^e (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Beli BP 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79 email des publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell BP 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email: marienewbelle@yahoo.fr dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2eme

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2eme. sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/77 05 29 79, contre récépissé au plus tard le **28/03/2019 à 14heures** précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 du 07/03/2019

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC-DÉ TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE GEPS
DE CAMP BERTAUT DE DOUALA 2eme
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **Cinq cent mille (500.000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Beli BP 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79 email des publication du présent avis

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,). conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Eues doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/03/2019 à 15heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme. dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2eme

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable Particulièrement

- L'absence d'une pièce du dossier administratif et pièce administrative non conforme et non régularisé après 48h après dépouillement,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO
- Le non-respect des cinq premiers critères essentiels
- L'absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillantes
- Absence de la caution de soumission

Critères essentiels

l'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres

1. La capacité financière
2. Les références de l'entreprise
3. L'expérience du personnel d'encadrement
4. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
5. Note méthodologie d'exécution des travaux
6. La présentation générale de l'offre ,

NB : Pour être techniquement qualifié, un soumissionnaire doit avoir validé les cinq premiers critères dits essentiels

Conditions de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique seront évaluées financièrement

Évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disant

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de Quarante-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala Service Technique, Bureau du Chef Service Technique BP 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79. email

Additif à l'Appel d'Offre

Le Maire se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaises pratiques bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 7 Mars 2019

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE YAOUNDE IV

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 07/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT INCENDIE DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKOLNDONGO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV FINANCEMENT: BUDGET BIP/MINPROFF EXERCICE 2019, IMPUTATION: N°53 43 575 04 641192 2223 821

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
N°53 43 575 04 641192 2223 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Grâce au transfert des compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du bâtiment incendié du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille de Nkolndongo dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, pour l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Maçonnerie ;
- Couverture et plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Plomberie sanitaire et électricité;
- Peinture.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de construction de bâtiment.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget Budget d'Investissement PPublic (BIP) /MINPROFF ,exercice 2019, Imputation n°53 43 575 04 641192 2223 821, coût prévisionnel des travaux 15 000 000 Francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV (**au Service de la Gestion des Marchés Publics sis au cabinet du Maire**) dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV (au Service de la Gestion des Marchés Publics cabinet du Maire) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente-cinq mille (35 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale, basée à l'Hôtel de Ville de Yaoundé IV sise à Ekounou, au titre des frais de dossier.

7. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, au plus tard le 08/04/2019 à 13 heures, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°02/AONO/CA/YDE4/CIPM DU07/03/2019

RELATIF AUX LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT INCENDIE DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKOLNDONGO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV "À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de trois (03) mois.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de trois-cent-vingt mille (320 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et des Offres financières.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le 08/04/2019 à 14 heures, heure locale par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- Le chiffre d'affaire (oui/non)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (oui/non)
- Les références de l'entrepreneur (oui/non)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non)
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)
- L'organisation, du planning et de la compréhension du projet (oui/non)
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non)
- Les solutions préconisées pour atténuer les impacts négatifs du projet sur l'environnement (oui/non)
- La présentation de l'offre en trois volumes (oui/non)

Le non respect d'un (01) critère entraîne la disqualification de l'Offre.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV (**au Service de la Gestion des Marchés Publics sis au cabinet du Maire**).

YAOUNDE le 6 Mars 2019

Le MAIRE

AMOUGOU NOMA REGINE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019
DU 07/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA JEUNE FILLE DE
DOUALA 2EME (LER PHASE) FINANCEMENT : CAD 2 IMPUTATION : CAD 2 - 220 100**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune d'arrondissement de Douala 2^{eme}, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{eme}. Maitre d'Ouvrage lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la maison de la jeune fille de Douala 2^{eme}

2. Consistance des prestations

Travaux comprennent notamment

1. travaux préliminaires (études géotechniques, études techniques et installation chantier) ;
2. Terrassement
3. Fondation ,
4. Structure béton armé et maçonnerie rez de chaussé ,
5. Structure béton armé et maçonnerie étage 1, Structure béton armé et maçonnerie étage 2 .
6. Charpente et couverture
7. Plomberie .
8. Electricité

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes pour l'exécution desdites prestations

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{eme} de l'exercice 2019

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell . BP 11409, Tél (237) 233 43 03 491233 43 03 34/677 05 29 79,

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell BP 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email: marienewbelle@yahoo.fr dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt-dix mille (90.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2eme.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles. devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2eme. sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell, BP 11409. Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/77 05 29 79, contre récépissé au plus tard le **28/03/2019 à 14 heures** précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention .

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 002/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 du 07/03/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA JEUNE FILLE DE DOUALA 2eme (1er PHASE)
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **un million huit cent mille (1.800.000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives. des offres techniques et financières aura lieu le **28/03/2019 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2eme

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable Particulièrement

- L'absence d'une pièce du dossier administratif et Pièce administrative non conforme et non régulariser après 48h après dépouillement,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO
- Le non-respect des cinq premiers critères essentiels ,
- L'absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défailtantes
- L'absence de la caution de soumission

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres

1. La capacité financière .
2. Les références de l'entreprise
3. L'expérience du personnel d'encadrement
4. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
5. Note méthodologie d'exécution des travaux
6. La présentation générale de l'offre .

NB : Pour être techniquement qualifié, un soumissionnaire doit avoir validé les cinq premiers critères dits essentiels.

Conditions de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Evaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de Quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2er Service Technique. Bureau du Chef Service Technique, BP 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79. email

Additif à l'Appel d'Offre

Le Maire se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 7 Mars 2019

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE YAOUNDE IV

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/CAYDÉ IV/CIPM DU 07/03/ 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) Puits ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À AWAÉ I, KONDENGUI III, EPC DE NKOMO, CHEFFERIE NTOUESSONG, MIMBOMAN III, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV
FINANCEMENT :BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2019, LIGNE 221 100**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
N° 22 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Maître d'ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence. Pour les Travaux de construction de cinq (05) puits équipés d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à Awaé I, Kondengui III, EPC de Nkomo, Mimboman Don Bosco, Mimboman Feicom, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV – Département du Mfoundi – Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux de construction, de ces puits comprennent notamment :

- 1) Etude et installation ;
- 2) Foration ;
- 3) Essai de débit, analyse superstructure et Pompe ;
- 4) Clôture.

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel est de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres(RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 3 du présent dossier d'Appel d'Offres.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget Communal, **exercice 2019, ligne n° 22 100** ; dont le coût prévisionnel est de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV (**au Service de la Gestion des Marchés Publics**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV (**Service de la Gestion des Marchés Publics sis au cabinet du Maire**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale, basée à l'Hôtel de Ville de Yaoundé IV sise à Ekounou, au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Service de la Gestion des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV**, au plus tard le **09/04 /2019 à 13 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03 /AONO/CA/YDÉ IV/CIPM du 07/03/ 2019 Pour les Travaux de construction de cinq (05) puits équipés d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à Awaé I, Kondengui III, EPC de Nkomo, Chefferie Ntouessong, Mimboman III , dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) Mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **quatre cent vingt mille (420 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **09/04/2019 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de Yaoundé IV à Ekounou.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en un temps.

12. Critères d'évaluation

- Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence du CCTP paraphé ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre technique ou financière incomplète ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Spécification technique non conforme à celles données dans le CCTP.

LES PRINCIPAUX CRITÈRES DE QUALIFICATION

Les critères essentiels, qui seront évalués de manière binaire (satisfaisant ou non), porteront sur :

- a) Personnel ;
- b) Matériel ;
- c) Références de l'entreprise ;
- d) Organisation, planning, compréhension du projet.

L'évaluation des Offres sera réalisée en trois (03) étapes :

- Examen préliminaire des Offres (vérification de la conformité pour l'essentiel)
- Examen détaillé (Offres financières)

- Examen de la qualification du soumissionnaire classé premier, ayant proposé l'Offre la moins-disante conforme pour l'essentiel.

Seules les Offres jugées conformes pour l'essentiel passeront à l'examen détaillé et éventuellement à l'examen de la qualification.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV (au **Service de la Gestion des Marchés Publics sis au Cabinet du Maire**).

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV**, le marché des travaux sera conclu entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV**.

YAOUNDE le 6 Mars 2019

Le MAIRE

AMOUGOU NOMA REGINE

COMMUNE DE WAZA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/DARAK/CDPM-AI DU 22/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 22 EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DARAK

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019, le Maire de la Commune de WAZA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de vingt deux (22) équipements d'éclairage public dans certaines localités de la Commune de WAZA Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation de **(22)** lampadaires solaires autonome « systèmes solaire PV individuels, non raccordés aux réseaux électriques.

Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul lot.

3. Cout Prévisionnel

44 0000000 FRANCS CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de WAZA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de WAZA plus précisément au Secrétariat Général dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de WAZA d'une somme non remboursable de **Soixante quinze mille (75 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commission (Service des Marchés), au plus tard le 18/03/2019 à 13 heures, heure locale sous enveloppe scellée et cachetée adressée à la Commission avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/C/ WAZA/CDPM-AI/2019 du 25/02/2019

Financement : BIP/MINEE 2019

«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : **neuf cent vingt mille (880 000) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 18/03/2019 à 14 heures, par la Commission Départementale de passation des Marchés du Logone et Chari.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs et financiers incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- N'avoir pas une expérience avérée dans le domaine et n'avoir pas cumulé au moins cent millions (100 millions) ou plus de chiffre d'affaire sur les trois dernières années.
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candelabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

14.1- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale de l'Eau et de L'Energie.

KOUSSERI le 25 Février 2019

Le MAIRE

MOHAMMAD DALAILOU

COMMUNE DE WAZA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/WAZA/CDPM-AI/2019 DU 25/02/2019 POUR LA CONSTRUCTION DE 07 FORAGES EQUIPES DE PMH

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'investissement Publics, le Maire de la Commune de WAZA, Maîtres d'Ouvrage, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert pour :

la construction de 07 forages équipés de PMH.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

Pour les forages :

- Etudes d'implantation ;
- Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose des pompes ;
- Fourniture d'une caisse à outils ;
- Mise en service des ouvrages.

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif total de cinquante six millions (56 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en **un seul lot comme indiqués ci-dessous** :

N°	Désignation du projet	Localités	Montant Prévisionnel en Fcfa
1	Construction de 07 forages équipés de PMH	Samke1, Michediré, Kabé, Chaoudé, Mizigli, Douvoul et Ngamé.	56 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDEVEL, Exercice 2019, pour un coût estimatif total de cinquante six millions (**56 000 000**) **FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Waza

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de WAZA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **100 000 Fcfa (Cent mille franc cfa)** à la Recette Municipale de Waza au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Waza, le 18/03/2019 à **13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°02/AONO/C/WAZA/CDPM-AI/2019 DU 25/03/2019 POUR

LA CONSTRUCTION DE 07 FORAGES EQUIPES DE PMH

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de :

N°	Désignation du projet	Caution de Soumission en Fcfa
1	Construction de 07 forages équipés de PMH	1 120 000

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de :

N°	Désignation du projet	Caution de Soumission en Fcfa
1	Construction de 07 forages équipés de PMH	1 120 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le 18/03/2019 à **14 heures** précises dans la salle de de réunion de la Délégation départementale des Marchés Publics du Logone et Chari à Kousseri, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère}étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^eétape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
 - **3^eétape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) ~~Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;~~

e) Non satisfaction, au moins, à **dix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **26 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation générale sur **4 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;

15. Attribution

Le Maire de la Commune de WAZA, Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

- d) La méthodologie d'exécution sur **5 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires acceptent de s'engager par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de WAZA et à la DDMINEE du Logone et Chari Extrême-Nord.

KOUSSERI le 25 Février 2019

Le MAIRE

MOHAMMAD DALAILOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°27/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 04 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEZAM [BAMENDA-BAFUT-WUM PK 51+385-RN11 (RING ROAD)], REGION DU NORD-OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICE 2019. LIGNE FONDS ROUTIER.

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU MINTP, EXERCICE 2019
IMPUTATION
 LIGNE FONDS ROUTIER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art dans le Département de la Mezam [Bamenda-Bafut-Wum Pk 51+385-rn11 (Ring Road)], Région du Nord-Ouest.

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art dans le Département de la Mezam [Bamenda-Bafut-Wum Pk 51+385-RN11 (Ring Road)], Région du Nord-Ouest.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Allotissement

Les prestations sont repartis en un (01) lot unique tel que présentés ci-après :

Région	Département	Tronçon	Portée (ml)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
NORD OUEST	MEZAM	Bamenda-Bafut-Wum PK 51+385-RN11 (Ring Road)	14	7	25 000 000	contrôle technique et la surveillance des travaux reconstruction d'un pont définitif

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais, conformément à l'article 78 alinéas 3 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

5. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du MINTP, Exercice 2019 Ligne Fonds Routier.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté à la Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de quarante-cinq Mille (45 000) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etude Technique désireux de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés, à la Sous-Direction des Marchés Publics (Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada), au plus tard le 05/04/2019 à 11 heures. Elle devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°27/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 du 04/03/2019*

En procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art dans le Département de la Mezam [Bamenda-Bafut-Wum pk 51+385-RN11 (ring road)], Région du Nord-Ouest.

Financement : Budget du MINTP Exercice 2019.

Ligne Fonds Routier.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9. Délai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de sept (07) mois calendaire, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à quatre cent mille (400 000) Francs CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **05/04/2019 à 12 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de ladite commission sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

Dossier administratif :

- Absence de l'original de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique :

- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- Absence d'un Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 7 500 000 (sept millions cinq cent mille) FCFA, délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- Absence d'un contrat de sous – traitance avec un laboratoire géotechnique agréé dûment complété suivant le modèle de la pièce 9.8 (pour ceux qui n'en dispose pas en leur sein) ou une copie de l'agrément (pour ceux qui en dispose en leur sein) ;
- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

Offre financière :

- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : lettre de soumission, bordereau des prix unitaires (BPU), détail quantitatif et estimatif (DQE) et sous-détails des prix ;
- Omission dans l'offre financière (BPU, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.

*. Critères essentiels :

Les offres techniques :

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 40 points;
- Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 40 points;
- Références du BET sur 18 points ;
- Attestation et rapport documenté de la visite de site sur 02 points.

Les offres financières :

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) et dont l'offre financière témoin scellée contenue dans l'enveloppe C aura été transmise tel que indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Marchés Publics / Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada).

YAOUNDE le 4 Mars 2019

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 RELATIF A LA REALISATION ET AU DEPLOIEMENT D'UNE PLATEFORME WEB POUR LA SAISIE A DISTANCE DES STATISTIQUES DU TOURISME ET DES LOISIRS (PHASE 2)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTOUL
IMPUTATION
53 23 320 09 340050 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation et le déploiement d'une plateforme web pour la saisie à distance des statistiques du tourisme et des loisirs (phase 2) sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

L'objectif principal est de rendre opérationnelle l'application web pour la saisie à distance des statistiques du tourisme et des loisirs depuis les Délégations Régionales du MINTOUL, les entreprises touristiques et de loisirs.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

B1 : Faciliter la collecte des données dans les établissements de tourisme et de loisirs, notamment les postes frontières, les établissements d'hébergement et de restauration, les agences de tourisme, les sites touristiques fonctionnels, et les établissements de loisirs ;

B2 : Assurer la saisie des données concernant l'année en cours, par un ensemble d'utilisateurs de la plateforme pour la saisie à distance des statistiques du tourisme et des loisirs ;

B3 : Produire à partir des données saisies, des statistiques sur les établissements de tourisme et de loisirs (postes frontières, les établissements d'hébergement et de restauration, les agences de tourisme, les sites touristiques fonctionnels, et les établissements de loisirs).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) vingt-cinq millions (25 000 000).

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux cabinets et/ou groupements de cabinets ayant une compétence avérée dans la collecte et la saisie des statistiques.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2019, Imputation 53 23 320 09 340050 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard le **02 avril 2019 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019
POUR LA REALISATION ET AU DEPLOIEMENT D'UNE PLATEFORME WEB POUR LA SAISIE A DISTANCE DES
STATISTIQUES DU TOURISME ET DES LOISIRS (PHASE 2).
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations. Ce délai comprend le temps nécessaire au Maître d'Ouvrage pour apprécier les différents rapports qui seront soumis à son évaluation dans le cadre de ce marché.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requis doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **02 avril 2019 à partir de 12 heures** locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé ;
- A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance de leur offre.

14. Critères d'évaluation



*. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Pièce non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, falsifiée ou scannée (la CIPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
3. Fausse déclaration ;
4. Présence dans l'offre technique des informations relatives à la proposition financière ;
5. Non-respect du profil du Chef de Mission (avoir une note inférieure à 4/8 pour le chef de mission) ;
6. Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
7. Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

*. Les critères essentiels

N°	CRITERE	NOTE (en points)
1	Capacité financière	/5
2	Références du Bureau d'Etudes	/27
3	Compréhension des Termes de Références	/5
4	Méthodologie et planning d'exécution de la mission	/20
5	Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission	/35
6	Matériels et équipements	/5
7	Présentation générale de l'offre	/2.5
8	Preuves d'acceptation des conditions du marché	/0.5

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la note finale est celle la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Mars 2019

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 00001/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU _01 MARS 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES CENTRES DE COLLECTE DE LAIT AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 31 406 07 330023 2279.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa contribution à l'amélioration de la production des denrées alimentaires d'origine animale notamment du lait et des produits laitiers, le Ministre de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour une demande de cotation en vue de l'acquisition des équipements des centres de collecte de lait.

2. Consistance des prestations

Les prestations relatives à la consultation comprennent l'acquisition, le transport, la manutention et la fourniture des bidons de conservation de lait ainsi qu'il suit :

- Cent (100) bidons en aluminium de 16 litres ;
- Cinquante-neuf (59) bidons en aluminium de 20 litres ;
- Cent (100) bidons en aluminium de 10 litres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze millions (15 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute entreprise installée en République du Cameroun et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture du petit équipement de transport et de conservation de lait.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 53 31 406 07 330023 2279.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchespublics@outlook.com, au plus tard **le 03 avril 2019 à 13 heures** et devra porter la mention :

*AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 00001 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 MARS 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES CENTRES DE COLLECTE DE LAIT AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente demande de cotation, est de cent-vingt (120) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les bidons, objet de la présente consultation, seront livrés à la Direction de Développement des Productions et des Industries Animales sis à Mvog Betsi à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier de demande de cotation, d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée et acquittée à la main par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu le 03 avril 2019 à 14 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) à l'exception de la caution de soumission 48 heures au-delà de la date d'ouverture des plis ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- absence de l'agrément du fabricant ou du contrat représentation
- non-conformité de la matière principale des corps des bidons (caractéristique technique majeure);
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères essentiels.

Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- références de l'Entreprise ;
- proposition technique conforme aux spécifications de la demande de cotation à 100% des caractéristiques techniques mineurs (toutes les autres caractéristiques techniques précisées dans le descriptif de la fourniture, exception faite de la caractéristique technique majeure érigée en critère éliminatoire) ;
- prospectus conforme aux spécifications de la demande de cotation;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administrative et technique seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions de la demande de cotation et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, Tél. : 222 31 30 48 / 222 31 07 72./-

YAOUNDE le 1 Mars 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

AVIS DE CONSULTATION N° 005/AC/CAN1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DE FETE DU LAC TYZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de N'Gaoundéré 1er Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'équipement de la salle de fête du lac Tyzon dans commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

n/a

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **10 000 000 (dix millions) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de fourniture agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture desdits matériels

6. Financement

Les tables-bancs objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissements Publics/ MINEDUB, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

n/a

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 15 000 (quinze mille) francs CFA à la

9. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2018 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de NGAOUNDERE 1er, sise à côté de la Sous-Préfecture de NGAOUNDERE 1er au plus tard le 27 MARS 2019 à 10 heures précises et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 005/AC/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DE FETE DU LAC TYZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER "N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **200 000 (Deux cent mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
une copie de la carte de contribuable légalisée ;
un certificat d'imposition ;
une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
l'Attestation de non redevance ;
une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNRS ;
une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
une attestation du plan de localisation ;
une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée ;
une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

N.B. Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
Les caractéristiques du bois et type de table/bancs proposé ;
Le bordereau descriptif et quantitatif.

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 005/AC/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DE FETE DU LAC TYZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

13. Ouverture des Plis

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de N'Gaoundéré 1er, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment

Le dépouillement aura lieu 27 MARS 2019 à 11 heures précises à la Salle de délibération de la Mairie de NGAOUNDERE 1er sise à côté de la Sous-Préfecture de NGAOUNDERE 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

14. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de N'Gaoundéré 1er procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- n'avoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels.
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Non exécution ou abandon d'un marché au cours des 3 dernières années par le fait de l'entreprise.

Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après:

Présentation de l'offre

Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;

15. Attribution

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngaoundéré 1er les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant : 677 80 74 76/696 61 03 66.

NGAOUNDERE le 6 Mars 2019

Le MAIRE

BOBO SALIHOU

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET DU MATÉRIEL DE BUREAU AU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTOUL
IMPUTATION
53 23 320 01 340010 2261

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, une Demande de Cotation pour la fourniture des mobiliers et du matériel de bureau pour les services centraux et les délégations départementales, répartie en deux (02) lots, sur financement du Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet de la présente Demande de Cotation, sont réparties en deux (02) lots et se présentent ainsi qu'il suit :

● Lot 1 - Equipement des services centraux en mobiliers et matériels de bureau :

N°	Description de l'article	Unité	Quantité
1	Bureau Directeur en bois massif (170 cm x 100 cm) avec retour porte ordinateur (100 cm x 50 cm) à 2 compartiments et 3 tiroirs, sous-main encastré et 2 caissons à 3 tiroirs sur roulettes	U	2
2	Bureau Sous-directeur en bois massif avec retour à 3 tiroirs, sous-main encastré et 1 caisson à 3 tiroirs sur roulettes	U	3
3	Bureau Chef de Service en bois massif avec retour à 3 tiroirs	U	3
4	Fauteuil Directeur métallique fond et dos rembourré en simili cuir avec accoudoir en bois et pieds étoiles	U	2
5	Fauteuil Sous-directeur métallique fond et dos rembourré en simili cuir et pieds étoiles	U	3
6	Fauteuil Chef de Service en métallique F/D rembourré en skai, pieds étoilés	U	5
7	Fauteuil de réception (Visiteur) en métallique F/D rembourré en cuir et pieds fixes en 21	U	15
8	Meuble de rangement en bois massif avec 2 battants moitié vitré et 4 étagères (180 cm x 100 cm x 40cm)	U	2
9	Moquette épaisseur de 10mm, de poids total de 2500g/m ² au moins, de dimension 4x10m ² et de couleur rouge bordeaux	U	2
10	Réfrigérateur de bureau de capacité 135 litres	U	2

11	Téléviseur Ecran plasma Led 43 pouces au moins avec port USB et lecteur de carte	U	2
12	Aspirateur de type Karcher W5 ou W6	U	2
13	Rideau en tissu lourd fleuri de couleur du bordeaux comme couleur prépondérante (paire de 6m)	U	2
14	Voiles (paire de 6 m) pour rideau	U	2

● Lot 2 - Equipement des délégations départementales en mobiliers et matériels de bureau :

N°	Description de l'article	Unité	Quantité
1	Bureau Sous-directeur en bois massif avec retour à 3 tiroirs, sous-main encastré et 1 caisson à 3 tiroirs sur roulettes	U	4
2	Fauteuil Sous-directeur métallique fond et dos rembourré en simili cuir et pieds étoiles	U	5
3	Fauteuil de réception (Visiteur) en métallique F/D rembourré en cuir et pieds fixes en 21	U	5
4	Meuble de rangement en bois massif avec 2 battants moitié vitré et 4 étagères (180 cm x 100 cm x 40cm)	U	2
5	Réfrigérateur de bureau de capacité 135 litres	U	2
6	Téléviseur Ecran plasma Led 43 pouces au moins avec port USB et lecteur de carte	U	2

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) en FCFA de ces acquisitions à l'issue des études préalables est consigné dans le tableau ci-après :

LOT	COÛT PREVISIONNEL (en FCFA TTC)
1	Vingt millions (20 000 000)
2	Dix millions (10 000 000)

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

Une entreprise peut être attributaire de tous les lots.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Exercice 2019 sur les imputations budgétaires suivantes :

LOT	IMPUTATION
1	53 23 320 01 340010 2261
2	53 23 320 04 340010 2261

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de Cinquante mille (50 000) francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

8. Remises des offres

L'offre est établie en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). L'offre physique doit être accompagnée de la version numérique (format word) sur un CD-ROM. Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, au plus tard le **28 mars 2019 à 11 heures**, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

*DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019
pour la fourniture des mobiliers et du matériel de bureau au Ministère du Tourisme et des Loisirs.
(Lot N°..... :)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de deux (02) mois. Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission de montant précisé ci-dessous en fonction du lot sollicité ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

LOT	MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION (en FCFA)
1	Quatre cent mille (400 000)
2	Deux cent mille (200 000)

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre unique sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le **28 mars 2019 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

12. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, spécifications techniques et de la présentation de l'offre ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Ensuite, elle fera usage des critères éliminatoires ci-après :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Offre non conforme à la présentation exigée (Dans ce cas, un dossier est jugé non conforme lorsque les parties administrative, technique et financier sont présentées séparément ou fait usage de serdo) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 2 des 2 critères essentiels ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 205, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

YAOUNDE le 5 Mars 2019

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTOUL
IMPUTATION
 53 23 320 01 340010 2276

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, une Demande de Cotation pour la fourniture du matériel informatique pour les services centraux et les délégations départementales, répartie en deux (02) lots, sur financement du Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet de la présente Demande de Cotation, sont réparties en deux (02) lots et se présentent ainsi qu'il suit :

● Lot 1 - Equipement des services centraux en matériels informatiques :

N°	Description de l'article	Unité	Quantité
1	Micro-ordinateur complet à processeur Intel Core i5, à 3.2 GHz au moins, 4 Go de mémoire RAM, SE à 64 bits, au moins 1 To du disque dur, Ecran 20" et autres accessoires	U	6
2	Imprimante LaserJet série m402d recto-verso	U	5
3	Onduleur 1000 Va	U	5
4	Rallonge multiprise à 6 entrées	U	5
5	Vidéo projecteur	U	1
6	Baie de Brassage 9u	U	1

● Lot 2 - Equipement des délégations départementales en matériels informatiques :

N°	Description de l'article	Unité	Quantité
1	Micro-ordinateur complet à processeur Intel 2-Core à 3.2 GHz, 1 Go de mémoire RAM, SE à 32 ou 64 bits, au moins 500 Go du disque dur, Ecran 20" et autres accessoires	U	10
2	Imprimante LaserJet série m402d recto-verso	U	10
3	Onduleur APC 650 Va au moins	U	10
4	Rallonge multiprise à 6 entrées	U	10

3. Cout Prévisionnel

~~Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) en FCFA de ces acquisitions à l'issue des études préalables est~~



consigné dans le tableau ci-après :

LOT	COÛT PREVISIONNEL (en FCFA TTC)
1	Dix millions (10 000 000)
2	Quinze millions (15 000 000)

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

Une entreprise peut être attributaire de tous les lots.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Exercice 2019 sur les imputations budgétaires suivantes :

LOT	IMPUTATION
1	53 23 320 01 340010 2276
2	53 23 320 04 340010 2276

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, 2^{ème} étage, sur présentation de l'original d'une quittance de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

8. Remises des offres

L'offre est établie en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). L'offre physique doit être accompagnée de la version numérique (format word) sur un CD-ROM. Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, au plus tard le **27 mars 2019 à 11 heures**, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

*DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINTOUL/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019
pour la fourniture du matériel informatique au Ministère du Tourisme et des Loisirs.
(Lot N°..... :)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **un (01) mois**. Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission de montant précisé ci-dessous en fonction du lot sollicité ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

LOT	MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION (en FCFA)
-----	---

1	Deux cent mille (200 000)
2	Trois cent mille (300 000)

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présent Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre unique sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le **27 mars 2019 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

12. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, spécifications techniques et de la présentation de l'offre ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Ensuite, elle fera usage des critères éliminatoires ci-après :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Offre non conforme à la présentation exigée (Dans ce cas, un dossier est jugé non conforme lorsque les parties administrative, technique et financier sont présentées séparément ou fait usage de serdo) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 2 des 2 critères essentiels ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 205, 2^{ème} étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Mars 2019

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/CUD/SG/DAERI/2019 DU 06/03/2019
RELATIF A LA REDACTION DES PROCEDURES POUR LA GESTION DU MAGASIN CENTRAL ET LA
FOURRIERE MUNICIPALE DE LA CUD FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE
DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD) lance une sollicitation à manifestation d'intérêt, pour la sélection d'un consultant individuel, pour la rédaction des procédures de gestion du magasin central et de la fourrière municipale à la Communauté Urbaine de Douala (CUD) au titre de l'exercice 2019.

3. Consistance des prestations

L'inspection Générale des Services, souhaite dans le cadre des missions de suivi quotidien, rationaliser la gestion du magasin central, de même que la fourrière de la Communauté Urbaine de Douala. Il est question à travers cette consultation de réaliser un diagnostic de la situation, en identifiant les points faibles de contrôle interne dans la gestion des deux entités, et de rédiger des procédures permettant de sécuriser celles-ci.

De façon globale, il est attendu de cette consultation de :

- Réaliser un diagnostic des processus opérationnels de gestions ;
- Evaluer sommairement l'environnement de contrôle interne ;
- Elaborer des procédures visant à mitiger les faiblesses identifiées.

De façon spécifique, il est attendu du consultant, la réalisation des prestations suivantes :

- La rédaction des procédures se prêtant aisément au traitement informatique de la gestion du magasin central et de la fourrière ;
- L'assistance à la mise en œuvre desdites procédures et l'accompagnement, sur une durée de six mois.

4. Participation et origine

La présente sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte aux consultants individuels de nationalité camerounaise, spécialisés dans la rédaction des manuels de procédures, à l'exclusion des consultants se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics en vigueur en République du Cameroun.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marqués comme tels, seront remis sur pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala
Division des Marchés Publics
BP 43 Douala
Tél : (237) 233 42 15 09
Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le **21/03/2019 à 15h00**, heure locale, et porter la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°005/CUD/SG/DAERI/2019 DU 06/03/2019
POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL SPECIALISE POUR LA REDACTION DES
PROCEDURES DE GESTION DU MAGASIN CENTRAL ET DE LA FOURRIERE DE LA CUD »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

6. Critères d'évaluation

Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution de ces Services (brochures, CV, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de l'article 117 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des marchés publics.

Les critères de sélection du consultant sont les suivants :

- Expert diplômé de l'enseignement supérieur (BAC+5) minimum, en comptabilité, ou management, ou contrôle de gestion ou toute autre formation équivalente.
- Une expérience en cabinet est tout aussi souhaitable.
- Le consultant doit jouir d'une expérience professionnelle d'au moins huit (8) ans et présenter au moins trois références dans des projets similaires.

7. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de l'Inspection Générale des Services de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 11^{ème} étage de l'Immeuble de la CNPS de Bonanjo, aux heures ouvrables entre 07 heures 30 et 15 heures 30.

Budget

Le crédit temps de la prestation est de 40 personnesxjour.

DOUALA le 6 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/CUD/SG/DAERI/2019 DU 06/03/2019
RELATIF A L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU MAGASIN CENTRAL ET DE LA FOURRIERE
MUNICIPALE DE LA CUD FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD) lance une sollicitation à manifestation d'intérêt, pour la sélection d'un consultant individuel, pour l'informatisation de la gestion du magasin central et de la fourrière municipale de la Communauté Urbaine de Douala (CUD) au titre de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

L'inspection Générale des Services, souhaite dans le cadre des missions de suivi quotidien, informatiser la gestion du magasin central, de même que la fourrière de la Communauté Urbaine de Douala. Il est question à travers cette consultation d'analyser les procédures opérationnelles et évaluer l'infrastructure informatique support, développer une application informatique de gestion adéquate, et de former les utilisateurs de celle-ci.

De façon globale, il est attendu de cette consultation, en relation avec la Direction de l'Informatique, du Numérique et de l'Électronique de la Communauté Urbaine de Douala, de :

- Réaliser une analyse des procédures opérationnelles de gestion ;
- Evaluer l'infrastructure informatique de la CUD ;
- Développer une application informatique pour la gestion du magasin central et la fourrière de la CUD ;
- Former les utilisateurs de ladite application.

De façon spécifique, il est attendu du consultant, la réalisation des prestations suivantes :Le développement et l'installation d'une application informatique pour la gestion du magasin central et de la fourrière ;

- Les tests de conformité et la formation des utilisateurs ;
- L'assistance technique, sur une durée de six mois.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marqués comme tels, seront remis sur pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

**Communauté Urbaine de Douala
Division des Marchés Publics
BP 43 Douala**

Tél : (237) 233 42 15 09

Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le **21/03/2019 à 15h00**, heure locale, et porter la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°006/CUD/SG/DAERI/2019 DU 06/03/2019
POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL SPECIALISE POUR L'INFORMATISATION DE LA
GESTION DU MAGASIN CENTRAL ET DE LA FOURRIERE DE LA CUD »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

4. Critères d'évaluation

Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution de ces Services (brochures, CV, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de l'article 117 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des marchés publics.

Les critères de sélection du consultant sont les suivants :

- Ingénieur en informatique (BAC+5) minimum ou équivalent. Il devra en outre présenter une expérience avérée en gestion des systèmes d'information.
- Une expérience de développeur est tout aussi indispensable.
- Le consultant doit jouir d'une expérience professionnelle d'au moins huit (8) ans et présenter au moins trois références dans des projets similaires.

5. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction de l'Informatique, du Numérique et de l'Electronique de la Communauté Urbaine de Douala, sise au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Bonanjo, aux heures ouvrables entre 07 heures 30 et 15 heures 30.

Budget

Le crédit temps de la prestation est de 50 personnesjour.

DOUALA le 6 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES N°D13-34/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA FORMATION DES LEADERS RELIGIEUX, TRADITIONNELS, HOMMES DE MEDIA ET ASSOCIATION AUX TECHNIQUES DE RECRUTEMENT DES DONNEURS DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique d'assurer la mobilisation et l'engagement des communautés autour de la cause du don de sang volontaire, bénévole régulier et non rémunéré à l'effet de constituer des stocks suffisants de produits sanguins pour la prise en charge des patients nécessitant la transfusion sanguine, le Ministère de la santé publique lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Le but du présent AMI est de constituer une liste restreinte de cabinet de formation en ressources humaines devant participer à l'Appel d'Offre National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis a pour objet la présélection des cabinets spécialisés dans les domaines de la formation des ressources humaines et du développement humain pour la formation des leaders religieux, traditionnels, hommes de media et association aux techniques de recrutement des donneurs dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est restreinte aux cabinets nationaux et disposant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné. A cet effet, les Cabinets intéressés par cet AMI doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le budget du Ministère de la Santé Publique comptant pour l'exercice budgétaire 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigées en français ou en anglais, doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous plis fermé au Secrétariat Permanent du Programme National de Transfusion Sanguine ; Section Administration et Finance sis derrière la Croix Rouge Camerounaise dans l'enceinte de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé au plus tard le **21 Mars 2019 à 13 heures**, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

« AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES

N°D13-34/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019

POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA FORMATION DES LEADERS RELIGIEUX, TRADITIONNELS, HOMMES DE MEDIA ET ASSOCIATION AUX TECHNIQUES DE RECRUTEMENT DES DONNEURS DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces Administratives »



Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° d'Ordre	Pièces à fournir :
A1	La lettre de motivation datée et dûment signée du candidat
A2	Le certificat de non-faillite
A3	L'attestation de non redevance
A4	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A5	L'attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances
A6	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
A7	Photocopie de l'attestation de location et du plan de localisation

La deuxième enveloppe dite « Enveloppe B » portera la mention « Offre Technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° d'Ordre	Documents de méthodologie :
B1	<p>Les références pour les prestations similaires. Le candidat présentera ses références tout en précisant la liste de ses domaines de spécialisation et de son expérience pour les prestations prévues dans le présent Appel. Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <p>Le nom du Maître d'Ouvrage ; Les copies de l'extrait des contrats signés Le lieu d'exécution du projet; La copie du Procès Verbal de réception ou Certificat de bonne exécution délivrée par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'Attestation de main levée de la caution de bonne fin</p>
B2	<p>Une Note méthodologique : Cette note méthodologique qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation des dites prestations.</p> <p>Plan de d'étude : Il présente globalement les étapes de la démarche à suivre.</p> <p>Chronogramme d'Exécution de l'Etude : Le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.</p>

B3	<p>Personnel clé :</p> <p>L'Agence doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée. L'équipe sera constituée d'un personnel spécialisé comme suit :</p> <p>-(01) Un Expert en Communication pour le Changement de Comportement, possédant une expérience au moins trois (03) ans d'expérience;</p> <p>-(01) Un Expert en développement du capital humain possédant au moins trois (03) ans d'expérience;</p> <p>-(01) Un spécialiste en transfusion sanguine ;</p> <p>-(01) Un traducteur/interprète ;</p> <p>Le Cabinet devra fournir la liste du Personnel Clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées accompagnées :</p> <p>Des CV de son personnel datant de moins de trois mois et signés de chaque Experts ;</p> <p>De copies certifiées conformes du diplôme le plus élevé de chaque personnel proposé ;</p> <p>Des définitions des tâches pour chacun des membres de l'équipe technique ;</p> <p>Les déclarations sur l'honneur de la disponibilité des membres de l'équipe technique.</p>
B4	Matériels, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre

NB : Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la candidature.

7. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :

*. Critères éliminatoires

- 1-Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- 2-Fausse déclaration ou document falsifié ;
- 3-Note Technique inférieure à quatre vingt (80) points sur cent (100).

*. Critères de Notation de dossier

N°	CRITERES D'EVALUATION	REPARTITION	POINT	
			NOMBRE	SOUS-TOTAL
01	Présentation du dossier	Sommaire Général	1	03
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièces classées dans l'ordre du sommaire	0,5	
		Libellés	1	
02	Note sur la compréhension du travail	Note méthodologique	20	45
		Compréhension de la mission	15	
		Chronogramme d'activités	10	

03	Références antérieures du Cabinet	Expériences générales dans le domaine (Nombre de prestations réalisées. 1point/contrat) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	4	10
		Expériences Spécifiques par rapport à la mission (Nombre de prestations similaires réalisées. 1point/prestation adéquate) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	6	
04	Compétences et capacités du personnel clé du Cabinet	Formation adéquate des Experts par rapport à la mission	4x2	18
		CV des Experts signés et datés	4x1	
		Expérience dans les projets d'études	Entre 5 et 10 ans=2x2 Sup à 15 ans=2	
	Moyen Logistique et Techniques du Cabinet	Véhicule	1	24
		Matériel de bureau	3	
		Matériel didactique	5	
		Matériel de sonorisation	5	
		Matériel de vidéo projection	5	
		Salle de réunion dans les locaux du Consultant	5	
TOTAL				100

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100) seront retenus.

*La non production de l'une ou des informations entrainera la note zéro (0)

*Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

8. Evaluation et publication des resultats

Seuls les Cabinets dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de quatre vingt (80) points sur cent (100) au moins seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 DU 20 JUIN 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES N°D13-35/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DES MESSAGES, LA CONCEPTION DES IMAGES POUR LA PROMOTION DU DON DE SANG DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION ET TRADUCTION EN LANGUES OFFICIELLES (FRANÇAIS ET ANGLAIS) ET NATIONALES (FULFULDE, GUIZIGA, GUIDAR ET BAYA) DESDITS MESSAGES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique de disposer des textes et images sur la promotion du don de sang à véhiculer à travers les différents supports et canaux de communication, le Ministère de la santé publique lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Le but du présent AMI est de constituer une liste restreinte d'Agence de Communication devant participer à l'Appel d'Offre National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis a pour objet la présélection des agences spécialisées dans les domaines de la communication pour le changement des comportements et de marketing social pour l'élaboration des messages, la conception des images pour la promotion du don de sang dans les régions du septentrion et traduction en langues officielles (français et anglais) et nationales (fulfulde et baya) desdits messages.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est restreinte aux agences de communication nationales disposant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné. A cet effet, les Cabinets intéressés par cet AMI doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le budget du Ministère de la Santé Publique comptant pour l'exercice budgétaire 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigées en français ou en anglais, doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous pli fermé au Secrétariat Permanent du Programme National de Transfusion Sanguine ; Section Administration et Finance sis derrière la Croix Rouge Camerounaise dans l'enceinte de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé au plus tard le 21/03/2019 à 13 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

*« AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES
N°D13-35/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019
POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DES MESSAGES, LA
CONCEPTION DES IMAGES POUR LA PROMOTION DU DON DE SANG DANS LES REGIONS DU
SEPTENTRION ET TRADUCTION EN LANGUES OFFICIELLES (FRANÇAIS ET ANGLAIS) ET NATIONALES
(FULFULDE ET BAYA) DESDITS MESSAGES
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux parties, rédigées en français ou en anglais,



produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces Administratives »

Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° d'Ordre	Pièces à fournir :
A1	La lettre de motivation datée et dûment signée du candidat
A2	Le certificat de non-faillite
A3	L'attestation de non redevance
A4	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A5	L'attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances
A6	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
A7	Photocopie de l'attestation de location et du plan de localisation

La deuxième enveloppe dite « Enveloppe B » portera la mention « Offre Technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° d'Ordre	Documents de méthodologie :
B1	<p>Les références pour les prestations similaires. Le candidat présentera ses références tout en précisant la liste de ses domaines de spécialisation et de son expérience pour les prestations prévues dans le présent Appel. Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nom du Maître d'Ouvrage ; Les copies de l'extrait des contrats signés Le lieu d'exécution du projet; La copie du Procès Verbal de réception ou Certificat de bonne exécution délivrée par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'Attestation de main levée de la caution de bonne fin
B2	<p>Une Note méthodologique : Cette note méthodologique qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation des dites prestations.</p> <p>Plan de d'étude : Il présente globalement les étapes de la démarche à suivre.</p> <p>Chronogramme d'Exécution de l'Etude : Le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.</p>

B3	<p>Personnel clé :</p> <p>L'Agence doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée. L'équipe sera constituée d'un personnel spécialisé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> -(01) Un Expert en Communication pour le Changement de Comportement, possédant une expérience au moins trois (03) ans d'expérience; -(01) Un Expert en Marketing Social possédant au moins trois (03) ans d'expérience; -(01) Un spécialiste en transfusion sanguine ; -(01) Un socio-anthropologue ; -Des traducteurs ; -Des graphistes ; -Concepteurs d'images ; -Dessinateurs. <p>L'Agence devra fournir la liste du Personnel Clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées accompagnées :</p> <p>Des CV de son personnel datant de moins de trois mois et signés de chaque Experts ;</p> <p>De copies certifiées conformes du diplôme le plus élevé de chaque personnel proposé ;</p> <p>Des définitions des tâches pour chacun des membres de l'équipe technique ;</p> <p>Les déclarations sur l'honneur de la disponibilité des membres de l'équipe technique.</p>
B4	Matériels, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre

NB : Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la candidature.

7. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :

*. Critères éliminatoires

- 1-Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- 2-Fausse déclaration ou document falsifié ;
- 3-Note Technique inférieure à quatre vingt (80) points sur cent (100).

*. Critères de Notation de dossier

N°	CRITERES D'EVALUATION	REPARTITION	POINT	
			NOMBRE	SOUS-TOTAL
01	Présentation du dossier	Sommaire Général	1	03
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièces classées dans l'ordre du sommaire	0,5	
		Libellés	1	
02	Note sur la compréhension du travail	Note méthodologique	11	31
		Compréhension de la mission	10	
		Chronogramme d'activités	10	

03	Références antérieures de l'Agence	Expériences générales dans le domaine (Nombre de prestations réalisées. 1point/contrat) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	4	10
		Expériences Spécifiques par rapport à la mission (Nombre de prestations similaires réalisées. 1point/prestation adéquate) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	6	
04	Compétences et capacités du personnel clé de l'Agence	Formation adéquate des Experts par rapport à la mission	8x2	33
		CV des Experts signés et datés	8x1	
		Expérience dans les projets de traduction	Entre 5 et 10 ans=2x2 Sup à 15 ans=1x5	
	Moyen Logistique et Techniques de	Matériel de bureau	3	23
		Matériel didactique	5	
		Matériel informatique	5	
		Matériel de vidéo projection	5	
		Salle de réunion dans les locaux du Consultant	5	
TOTAL				100

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100) seront retenus.

- La non production de l'une ou des informations entrainera la note zéro (0)
- Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

8. Evaluation et publication des resultats

Seuls les Agences dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de quatre vingt (80) points sur cent (100) au moins seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 DU 20 JUIN 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

AVIS DE SOLLICITATION DES CANDIDATURES N°D13-40/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV. 2019 POUR LA SÉLECTION D'UNE/DES ONG/ASSOCIATION(S) POUR LE RENFORCEMENT ET L'AMÉLIORATION DE LA COLLECTE DE SANG DANS LES FORMATIONS SANITAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ DE MISE EN ŒUVRE DU CHÈQUE SANTÉ DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA À TRAVERS LA MOBILISATION, LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION DES DONNEURS BÉNÉVOLES, VOLONTAIRES RÉGULIERS ET NON RÉMUNÉRÉS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la prise en charge efficace des femmes enceintes, le mécanisme du Chèque Santé a été mis en place. Ce mécanisme consiste pour la femme enceinte détentrice du Chèque-Santé, à bénéficier obligatoirement de toutes les prestations de soins et produits médicaux nécessaires au moment de l'accouchement (délivrance) dans les formations sanitaires publiques. Parmi ces produits médicaux, figure les produits sanguins (poches de sang) dont le manque est responsable d'environ 40% des décès maternels.

La transfusion sanguine est une pratique médicale fondamentale qui fournit une thérapie de sauvetage immédiat à des patients qui sont dans le besoin. Pour que cela soit efficace, les centres de transfusion sanguine se doivent de disposer du sang en quantité et en qualité suffisantes. Pour ce faire, il est essentiel de disposer d'un pool de donneurs de sang réguliers, composé de donneurs bénévoles et non rémunérés de sang.

Au Cameroun, plus de 90 % du sang collecté dans les centres viennent des donneurs familiaux qui sont connus pour avoir un pourcentage élevé d'infections transmissibles par transfusion tels que le HIV, les hépatites virales B et C. Environ 13% de sang recueilli est détruit en raison d'infections.

Afin d'améliorer la sécurité et combler efficacement cette disparité le Ministère de la Santé Publique (MSP) et ses partenaires renforcent progressivement les capacités des FOSA dans la qualification biologique du don, la préparation, le stockage, la conservation, la distribution et la destruction des produits sanguins.

A travers cet appel à l'avis de sollicitations des candidatures, le Ministère de la Santé via le Programme National de Transfusion Sanguine (PNTS), avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD), cherchent à augmenter le nombre de donneurs bénévoles, volontaires, réguliers et non rémunéré (DBVRNR) en renforçant les capacités des associations de donneurs pour augmenter efficacement l'éducation, la mobilisation, la motivation, le recrutement et la rétention des DBVNR.

2. Objet

Le présent avis a pour objet la sollicitation des candidatures des ONG(s) et Associations afin de sélectionner une ou plusieurs pour effectuer la mobilisation, l'éducation, la motivation, le recrutement et la rétention des DBVRNR au sein des communautés des Districts de Santé de mise en œuvre du Chèque Santé dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.

3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est exclusivement réservée aux Associations et ONG Nationales, ayant une existence légale au Cameroun, disposant d'une expérience dans la mobilisation communautaire et sociale.

4. Financement

Les prestations objet du présent AAMI sont financées par le budget du MINSANTE à travers l'Appui Budgétaire C2D-3 comptant pour l'exercice 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq exemplaires dont un (01) original, devront être déposés sous pli unique et fermé contre décharge, au Secrétariat du Programme National de Transfusion Sanguine (PNTS) sis à côté de l'immeuble de la Santé situé près du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé au plus tard le **21 Mars 2019 à 12 heures précises**, et devront porter la mention suivante sur l'enveloppe

**« AVIS DE SOLLICITATION DES CANDIDATURES
 N°D13-40/AAMI/MINSANTE/SPPNTS/CSAF/ DU 25 FEV. 2019**

pour la sélection d'une/des ONG/Association(s) pour le renforcement et l'amélioration de la collecte de sang dans les formations sanitaires des districts de santé de mise en œuvre du Chèque Santé dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua à travers la mobilisation, le recrutement et la rétention des donneurs bénévoles, volontaires réguliers et non rémunérés. Site choisi (à préciser par le candidat)

6. Composition du dossier

Le Ministre de la Santé Publique invite les ONG/Associations intéressées, à manifester leur intérêt et à fournir un dossier candidature présenté dans une enveloppe cachetée sous pli anonyme fermé et contenant les documents ci-après, reliés et séparés par des intercalaires couleurs :

- Documents administratifs :

- 1- Lettre d'Accord de Collaboration en-cours de validité avec la Délégation Régionale de Santé Publique de la Région choisie ;
- 2- Une lettre de motivation signée et datée par le responsable de l'association(s)/ONG(s), en indiquant la (les) région(s) demandée(s) ;
- 3- Copies certifiées conformes des documents prouvant l'existence juridique de l'association (s) ou de l'ONG (s). (Statuts, PV de constitution, Déclaration préfectorale...)
- 4- Les documents de présentation de la structure assortis des CV signés du responsable de l'organisation, de personnel ou des employés clés ;
- 5- Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé ou certificat obtenu, de chaque membre du personnel inclus dans la demande ;
- 6- Plan de localisation du siège de l'organisation et de ses antennes régionales le cas échéant ;
- 7- En cas de groupement, L'accord de groupement signée par les responsables précisant le chef de file.

N.B:

- 1- les pièces requises et listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être datées de moins de trois mois ;
- 2- L'ensemble des documents ci-dessus est exigé aux deux associations/ONG d'un groupement.

- Documents financiers :

- 1- Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de l'organisation ;
- 2- Les avoirs matériels et financiers de l'Organisation ;
- 3- L'attestation d'un financement permanent dument établie par l'institution financière ;
- 4- Le relevé du compte des deux derniers mois (serait un atout).

- Documents techniques :

- 1- Les références pertinentes de L'association (s) ou ONG en matière de mobilisation sociale et communautaire ou promotion du don de sang et collecte de sang ;
- 2- Rapports d'activités des deux dernières années (02) au moins ;
- 3- Une proposition de plan d'action opérationnel assorti d'un coût estimatif.

N.B:

- Tout dossier non-conforme entraînera l'élimination pure et simple de l'ONG/Association concernée. Toute fausse déclaration entraînera le rejet du dossier du candidat.

- La conformité des pièces exigées ci-dessus s'applique également à toutes les associations membres de groupement

Suite à cette demande d'expression d'intérêt, une liste d'association(s) ou ONGs retenus sera établie et affichée.

7. Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature seront examinés au regard des critères suivants :

N°	CRITERES D'EVALUATION	REPARTITION	POINT	
			NOMBRE	SOUS-TOTAL

01	Présentation du dossier	Sommaire Général	1	03
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièces classées dans l'ordre du sommaire	0,5	
		Libellés	1	
02	Note sur la compréhension du travail	Note méthodologique	10	35
		Compréhension de la prestation	10	
		Projet de chronogramme d'activités	15	
03	Références antérieures de l'Association	Expériences générales dans le domaine (1point/activité justifiée)	4	10
		Expériences Spécifiques par rapport au mandat (1point/prestation adéquate justifiée)	6	

04	Compétences et capacités du personnel clé de l'association	Formation adéquate des membres par rapport au mandat	5	30
		CV des Experts signés et datés des membres du bureau	5	
		Expérience des membres (ou de l'un d'eux) dans la gestion des projets	5	
		Expérience des membres (ou de l'un d'eux) avérée dans le domaine de la mobilisation sociale et communautaire en matière de santé	5	
		Expérience des membres (ou de l'un d'eux) dans les activités de promotion du don de sang et de collecte de sang	5	
		Expérience de travail des membres (ou de l'un d'eux) avec les structures œuvrant dans les zones sollicitées	5	
	Moyen Logistique, Techniques et financier de l'association	Locaux aménagés (Bureau)	2	22
		Compte banque approvisionné d'un montant minimum de 200 000 Fcfa et maximum de 400 000 Fcfa	5	
		Compte banque approvisionné à plus de 400 000 Fcfa	10	
		Matériel de bureau	2	
		Matériel didactique	2	
		Matériel de sonorisation	2	
		Matériel de vidéo projection	1	
TOTAL				100

Les candidats retenus seront ceux qui auront satisfait à tous les critères dits éliminatoires et totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100).

8. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Permanent du Programme National de Transfusion Sanguine, B.P : 1459 Yaoundé, Tel : 681-59-96-90 ou 695-82-99-61

En vue de préparer le dossier de candidature, les postulants peuvent obtenir ou consulter les TDR au niveau du Secrétariat Permanent du Programme National de Transfusion Sanguine.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE SOLLICITATION DES CANDIDATURES N°D13-39/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DU MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLE DU PROGRAMME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique de mettre en place un système d'organisation qui permet de produire une information comptable, financière, analytique et budgétaire fiable au sein du Programme National de Transfusion Sanguine, le Ministère de la santé publique lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Le but du présent AMI est de constituer une liste restreinte de cabinet ou bureau d'études devant participer à l'Appel d'Offre National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis a pour objet la présélection des cabinets spécialisés dans les domaines de l'audit, la comptabilité et de la finance publique ; de l'organisation administrative et fonctionnelle des structures et devant participer à l'Appel d'Offre National Restreint portant sur l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptable du Programme National de Transfusion Sanguine.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est restreinte aux Cabinets agréés membre del'ONECCAet disposant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné. A cet effet, les Cabinets intéressés par cet AMI doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le budget du Ministère de la Santé Publique comptant pour l'exercice budgétaire 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigées en français ou en anglais, doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous plis fermé au Secrétariat Permanent du Programme National de Transfusion Sanguine ; Section Administration et Finance sis derrière la Croix Rouge Camerounaise dans l'enceinte de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé au plus tard le **21 MARS 2019 à 13 heures**, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

*« AVIS DE SOLLICITATION DES CANDIDATURES
N°D13-39/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019
POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DU MANUEL DES
PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLE DU PROGRAMME NATIONAL DE
TRANSFUSION SANGUINE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces Administratives »

Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° d'Ordre	Pour les consultants nationaux, les pièces suivantes datant de trois (03) mois doivent être fournies :
A1	La lettre de motivation datée et dûment signée du candidat
A2	Le certificat de non-faillite
A3	L'attestation de non redevance
A4	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A5	L'attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances
A6	L'attestation d'inscription du cabinet à l'ONECCA
A7	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
A8	Photocopie de l'attestation de location et du plan de localisation

La deuxième enveloppe dite « Enveloppe B » portera la mention « Offre Technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° d'Ordre	Documents de méthodologie :
B1	<p>Les références pour les prestations similaires. Le candidat présentera ses références tout en précisant la liste de ses domaines de spécialisation et de son expérience pour les prestations prévues dans le présent Appel. Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nom du Maître d'Ouvrage ; Les copies de l'extrait des contrats signés Le lieu d'exécution du projet ; La copie du Procès Verbal de réception ou Certificat de bonne exécution délivrée par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'Attestation de main levée de la caution de bonne fin
B2	<p>Une Note méthodologique : Cette note méthodologique qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation des dites prestations.</p> <p>Plan de d'étude : Il présente globalement les étapes de la démarche à suivre.</p> <p>Chronogramme d'Exécution de l'Etude : Le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.</p>

B3	<p>Personnel clé :</p> <p>Le Cabinet doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée. L'équipe sera constituée d'un personnel spécialisé comme suit :</p> <p>-(01) Un expert en Comptabilité et finance, inscrit à l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA), possédant une expérience avérée en analyse financière et comptable - deux (02) ans au moins dans les projets financés par les bailleurs de fonds et l'Etat ;</p> <p>-(01) Un expert en organisation des administrations publiques possédant une expérience avérée dans l'élaboration des mécanismes de financement de la santé- deux (02) ans au moins dans les projets financés par les bailleurs de fonds et l'Etat ;</p> <p>-(01) Un expert en Audit et Contrôle des finances publiques, possédant une expérience avérée dans l'élaboration des politiques publiques- trois (03) ans au moins.</p> <p>-Des auditeurs ayant une bonne expérience en finance, comptabilité publique et en audit de projets.</p> <p>Le Cabinet devra fournir la liste du Personnel Clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées accompagnées :</p> <p>Des CV de son personnel datant de moins de trois mois et signés de chaque Expert ;</p> <p>De copies certifiées conformes du diplôme le plus élevé de chaque personnel proposé ;</p> <p>Des définitions des tâches pour chacun des membres de l'équipe technique ;</p> <p>Les déclarations sur l'honneur de la disponibilité des membres de l'équipe technique ;</p> <p>L'attestation d'inscription à l'ONECCA pour le chef de la mission.</p>
B4	Matériels, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre

NB : Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la candidature.

7. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :

*. Critères éliminatoires

- 1-Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- 2-Fausse déclaration ou document falsifié ;
- 3-Note Technique inférieure à quatre vingt (80) points sur cent (100).

*. Critères de Notation de dossier

N°	CRITERES D'EVALUATION	REPARTITION	POINT	
			NOMBRE	SOUS-TOTAL
01	Présentation du dossier	Sommaire Général	1	03
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièces classées dans l'ordre du sommaire	0,5	
		Libellés	1	

02	Note sur la compréhension du travail	Note méthodologique	15	55
		Compréhension de la mission	15	
		Plan d'étude	10	
		Chronogramme d'activités de la prestation	15	
03	Références antérieures du Consultant	Expériences générales dans le domaine (Nombre de prestations réalisées. 1point/contrat) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	4	10
		Expériences Spécifiques par rapport à la mission (Nombre de prestations similaires réalisées. 1point/prestation adéquate) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	6	
04	Compétences et capacités du personnel clé par le Consultant	Formation adéquate des Experts par rapport à la mission	3x2	17
		CV des Experts signés et datés	3x1	
		Expérience dans les projets d'études	Entre 5 et 10 ans=2x2 Sup à 15 ans=2x2	
	Moyen Logistique et Techniques du Consultant	Véhicule	2	15
		Matériel de bureau	3	
		Matériel didactique	5	
		Salle de réunion dans les locaux du Consultant	5	
TOTAL				100

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100) seront retenus.

- La non production de l'une ou des informations entrainera la note zéro (0)
- Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

8. Evaluation et publication des resultats

Seuls les consultants dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de quatre vingt (80) points sur cent (100) au moins seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 DU 20 JUIN 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE SOLLICITATION DES CANDIDATURES N°D13-36/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU25 FEV 2019 POUR LA SELECTION D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA DIFFUSION D'UN DOCUMENTAIRE RADIO TELEVISE EN LANGUE OFFICIELLES (FRANÇAIS ET ANGLAIS) ET NATIONALES (FULFULDE, GUIZIGA, GUIDAR ET BAYA) SUR LA PROMOTION DU DON DE SANG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique de lever les freins socioculturels au don de sang et atteindre un grand nombre de personnes dans les communautés, le Ministère de la santé publique lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Le but du présent AMI est de constituer une liste restreinte d'Agence de Communication devant participer à l'Appel d'Offre National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis a pour objet la présélection des agences spécialisées dans les domaines de la communication pour le changement des comportements, du marketing social, de l'élaboration, de la gestion et du suivi des plan médias pour la diffusion d'un documentaire radio télévisé en langue officielles (français et anglais) et nationales (fulfulde et baya) sur la promotion du don de sang.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est restreinte aux agences de communication nationales disposant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné. A cet effet, les Agences intéressées par cet AMI doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le budget du Ministère de la Santé Publique comptant pour l'exercice budgétaire 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigées en français ou en anglais, doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous plis fermé au Secrétariat Permanent du Programme National de Transfusion Sanguine ; Section Administration et Finance sis derrière la Croix Rouge Camerounaise dans l'enceinte de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé au plus tard le **21 MARS 2019 à 13 heures**, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

*« AVIS DE SOLLICITATION DES CANDIDATURES
N°D13-36/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU25 FEV 2019
POUR LA SELECTION D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA DIFFUSION D'UN DOCUMENTAIRE
RADIO TELEVISE EN LANGUE OFFICIELLES (FRANÇAIS ET ANGLAIS) ET NATIONALES (FULFULDE ET BAYA)
SUR LA PROMOTION DU DON DE SANG
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces Administratives »

Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° d'Ordre	Pièces à fournir :
A1	La lettre de motivation datée et dûment signée du candidat
A2	Le certificat de non-faillite
A3	L'attestation de non redevance
A4	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A5	L'attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances
A6	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
A7	Photocopie de l'attestation de location et du plan de localisation

La deuxième enveloppe dite « Enveloppe B » portera la mention « Offre Technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° d'Ordre	Documents de méthodologie :
B1	<p>Les références pour les prestations similaires. Le candidat présentera ses références tout en précisant la liste de ses domaines de spécialisation et de son expérience pour les prestations prévues dans le présent Appel. Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nom du Maître d'Ouvrage ; Les copies de l'extrait des contrats signés Le lieu d'exécution du projet ; La copie du Procès Verbal de réception ou Certificat de bonne exécution délivrée par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'Attestation de main levée de la caution de bonne fin
B2	<p>Une Note méthodologique : Cette note méthodologique qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation des dites prestations.</p> <p>Plan de d'étude : Il présente globalement les étapes de la démarche à suivre.</p> <p>Chronogramme d'Exécution de l'Etude : L'Agence devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.</p>

B3	<p>Personnel clé :</p> <p>L'Agence doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée. L'équipe sera constituée d'un personnel spécialisé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> -(01) Un Expert en Communication pour le Changement de Comportement, possédant une expérience au moins trois (03) ans d'expérience ; -(01) Un Expert en Marketing Social possédant au moins trois (03) ans d'expérience ; -(01) Un spécialiste en transfusion sanguine ; -Des traducteurs et/ou interprètes. <p>L'Agence devra fournir la liste du Personnel Clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées accompagnées :</p> <p>Des CV de son personnel datant de moins de trois mois et signés de chaque Expert ;</p> <p>De copies certifiées conformes du diplôme le plus élevé de chaque personnel proposé ;</p> <p>Des définitions des tâches pour chacun des membres de l'équipe technique ;</p> <p>Les déclarations sur l'honneur de la disponibilité des membres de l'équipe technique.</p>
B4	Matériels, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre

NB : Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la candidature.

7. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :

*. Critères éliminatoires

- 1-Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- 2-Fausse déclaration ou document falsifié ;
- 3-Note Technique inférieure à quatre vingt (80) points sur cent (100).

*. Critères de Notation de dossier

N°	CRITERES D'EVALUATION	REPARTITION	POINT	
			NOMBRE	SOUS-TOTAL
01	Présentation du dossier	Sommaire Général	1	03
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièces classées dans l'ordre du sommaire	0,5	
		Libellés	1	
02	Note sur la compréhension du travail	Note méthodologique	20	50
		Compréhension de la prestation	15	
		Chronogramme d'activités	15	

03	Références antérieures de l'Agence	Expériences générales dans le domaine (Nombre de prestations réalisées. 1point/contrat) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	4	10
		Expériences Spécifiques par rapport à la prestation (Nombre de prestations similaires réalisées. 1point/prestation adéquate) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	6	
04	Compétences et capacités du personnel clé de l'Agence	Formation adéquate des Experts par rapport à la prestation	3x2	18
		CV des Experts signés et datés	3x1	
		Expérience dans les prestations similaires	Entre 5 et 10 ans=2x2 Sup à 15 ans=1x5	
	Moyen Logistique et Techniques de	Matériel didactique	5	19
		Matériel de sonorisation	5	
		Matériel de vidéo projection	5	
		Salle de réunion dans les locaux du Consultant	4	
TOTAL				100

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100) seront retenus.

- La non production de l'une ou des informations entrainera la note zéro (0)
- Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants prés qualifiés sera établie, et leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

8. Evaluation et publication des resultats

Seuls les Agences dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de quatre-vingt (80) points sur cent (100) au moins seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 DU 20 JUIN 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES N°D13-33/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019 POUR LA SELECTION D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION OU TOUTE ENTREPRISE SPECIALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EVENEMENTIEL POUR L'ORGANISATION DES REUNIONS DE PLAIDOYER AVEC LES RESPONSABLES RELIGIEUX, TRADITIONNELS, ET AUTRES LEADERS COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique d'assurer la mobilisation et l'engagement des communautés autour de la cause du don de sang volontaire, bénévole régulier et non rémunéré à l'effet de constituer des stocks suffisants de produits sanguins pour la prise en charge des patients nécessitant la transfusion sanguine, le Ministère de la santé publique lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Le but du présent AMI est de constituer une liste restreinte d'Agence de communication ou toute entreprise spécialisée dans le domaine de l'événementiel devant participer à l'Appel d'Offre National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis a pour objet la présélection des agences de communication ou entreprises spécialisées dans les domaines de la communication pour le changement des comportements, du marketing social, pour l'organisation des réunions de plaidoyer avec les responsables religieux, traditionnels, et autres leaders communautaires dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est restreinte aux Agences de communication nationales ou toute entreprise spécialisée dans le domaine de l'événementiel disposant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné. A cet effet, les Agences intéressées par cet AMI doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le budget du Ministère de la Santé Publique comptant pour l'exercice budgétaire 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigées en français ou en anglais, doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous pli fermé au Secrétariat Permanent du Programme National de Transfusion Sanguine ; Section Administration et Finance sis derrière la Croix Rouge Camerounaise dans l'enceinte de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé au plus tard le **21 Mars 2019 à 13 heures**, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

*« AVIS DE SOLlicitation DES CANDIDATURES
N°D13-33/AAMI/MINSANTE/CAB/SPPNTS/CSAF DU 25 FEV 2019
POUR LA SELECTION D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR L'ORGANISATION DES REUNIONS DE
PLAIDOYER AVEC LES RESPONSABLES RELIGIEUX, TRADITIONNELS, ET AUTRES LEADERS
COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux parties, rédigées en français ou en anglais,



produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces Administratives »

Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° d'Ordre	Pièces à fournir :
A1	La lettre de motivation datée et dûment signée du candidat
A2	Le certificat de non-faillite
A3	L'attestation de non redevance
A4	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A5	L'attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances
A6	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
A7	Photocopie de l'attestation de location et du plan de localisation

La deuxième enveloppe dite « Enveloppe B » portera la mention « Offre Technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° d'Ordre	Documents de méthodologie :
B1	<p>Les références pour les prestations similaires. Le candidat présentera ses références tout en précisant la liste de ses domaines de spécialisation et de son expérience pour les prestations prévues dans le présent Appel. Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <p>Le nom du Maître d'Ouvrage ; Les copies de l'extrait des contrats signés Le lieu d'exécution du projet; La copie du Procès Verbal de réception ou Certificat de bonne exécution délivrée par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'Attestation de main levée de la caution de bonne fin</p>
B2	<p>Une Note méthodologique : Cette note méthodologique qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation des dites prestations. Plan de d'étude : Il présente globalement les étapes de la démarche à suivre. Chronogramme d'Exécution de l'Etude : Le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.</p>

B3	<p>Personnel clé :</p> <p>L'Agence doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée. L'équipe sera constituée d'un personnel spécialisé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> -(01) Un Expert en Communication pour le Changement de Comportement, possédant une expérience au moins trois (03) ans d'expérience; -(01) Un Expert en Marketing Social possédant au moins trois (03) ans d'expérience; -(01) Un spécialiste en transfusion sanguine ; -(01) Un traducteur interprète ; <p>L'Agence ou l'entreprise devra fournir la liste du Personnel Clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées accompagnées :</p> <p>Des CV de son personnel datant de moins de trois mois et signés de chaque Experts ;</p> <p>De copies certifiées conformes du diplôme le plus élevé de chaque personnel proposé ;</p> <p>Des définitions des tâches pour chacun des membres de l'équipe technique ;</p> <p>Les déclarations sur l'honneur de la disponibilité des membres de l'équipe technique.</p>
B4	Matériels, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre

NB : Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la candidature.

7. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :

*. Critères éliminatoires

- 1-Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- 2-Fausse déclaration ou document falsifié ;
- 3-Note Technique inférieure à quatre vingt (80) points sur cent (100).

*. Critères de Notation de dossier

N°	CRITERES D'EVALUATION	REPARTITION	POINT	
			NOMBRE	SOUS-TOTAL
01	Présentation du dossier	Sommaire Général	1	03
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièces classées dans l'ordre du sommaire	0,5	
		Libellés	1	

02	Note sur la compréhension du travail	Note méthodologique	20	52
		Compréhension de la mission	20	
		Chronogramme d'activités	12	
03	Références antérieures de l'Agence ou de l'entreprise	Expériences générales dans le domaine (Nombre de prestations réalisées. 1point/contrat) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	4	10
		Expériences Spécifiques par rapport à la mission (Nombre de prestations similaires réalisées. 1point/prestation adéquate) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	6	

04	Compétences et capacités du personnel clé par l'Agence ou de l'entreprise	Formation adéquate des Experts par rapport à la mission	2x2	15
		CV des Experts signés et datés	2x2	
		Expérience dans les projets d'études	Entre 5 et 10 ans=2x2 Sup à 15 ans=1x3	
	Moyen Logistique et Techniques de l'Agence ou de l'entreprise	Véhicule	1	20
		Matériel de bureau	3	
		Matériel didactique	5	
		Matériel de sonorisation	5	
		Matériel de vidéo projection	5	
		Salle de réunion dans les locaux du Consultant	1	
TOTAL				100

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100) seront retenus.

- La non production de l'une ou des informations entrainera la note zéro (0)
- Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

8. Evaluation et publication des resultats

Seuls les Agences dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de quatre vingt (80) points sur cent (100) au moins seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 DU 20 JUIN 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ARMP/DG/2019 DU 07 FEV 2019 POUR LA FORMATION ET LA CERTIFICATION DES CONSULTANTS AGREES POUR LE DEPLOIEMENT ET LA VULGARISATION DU SYSTEME PRIDESOFT DE L'ARMP AUPRES DES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME DES MARCHES PUBLICS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le système des marchés publics, l'ARMP a initié et développé, avec la participation active de certains acteurs institutionnels, le système intégré de gestion ouvert et multiplateforme des marchés publics (Pridesoft). Les principaux objectifs du système Pridesoft sont : -faciliter l'accès à l'information sur la commande publique à travers un système de publication en temps réel des consultations et autres données sur les marchés publics par les acteurs ; - sécuriser l'accès à la commande publique à travers le renforcement des mesures de contrôle et d'authentications des pièces administratives essentiels dans les processus des marchés public ; - accélérer le renforcement des capacités des acteurs à travers des outils de facilitation disponibles en ligne ; - faciliter la collaboration entre l'ARMP, les maîtres d'ouvrages, les prestataires et les autres acteurs de l'écosystème des marchés publics.

En droite ligne du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics qui confère à l'ARMP le rôle de surveillance et d'animation du système d'information des marchés publics, l'Agence ambitionne d'impliquer ou d'associer les consultants ou cabinets informatiques dans le processus de généralisation du déploiement et de vulgarisation du système Pridesoft sur toute l'étendue du territoire national.

2. Objet

Le périmètre d'intervention des Consultants couvrira :

1- Interfaçage de Pridesoft à une autre application

Il s'agira ici de développer des applications permettant des échanges de données entre d'autres systèmes informatiques et Pridesoft moyennant une facturation alignée sur la mercuriale des prix de l'Etat.

2- Formation sur les modules applicatifs Pridesoft

Il s'agira ici de former et d'accompagner les acteurs à l'utilisation ou l'exploitation de Pridesoft moyennant une facturation alignée sur la mercuriale des prix de l'Etat.

3. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert à toute entreprise de droit camerounais ou personnes physiques en règle avec le fisc et spécialisée dans l'ingénierie logicielle ou les services informatiques.

Les Consultants (personnes morales ou physiques) désireuses d'y participer sont priées d'adresser leur lettre de manifestation d'intérêt à Monsieur le Directeur Général de l'ARMP et y associer un dossier administratif et fiscal complet constitué des pièces suivantes :

Personne morale :

- Une copie du registre de commerce ;
- Un certificat de non exclusion à la commande publique ;
- Une attestation de la prévoyance Sociale ;
- Une attestation de non redevance fiscale ;
- Liste des personnels à former ;
- CV des personnels à former ;
- Copie légalisée des diplômes les plus élevés en informatique ;
- Contrat de travail des personnels à former ;
- Reçu de versement des frais de formation payables auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP (Siège) ou auprès des Chefs SAF des Centres Régionaux de Régulation (dans les 10 Régions) ou encore auprès de l'un des comptes de l'ARMP.

Personne physique :

- Copie légalisée de la CNI ;
- Un certificat de non exclusion à la commande publique ;
- Copie de la carte de contribuable ;
- Copie légalisée du diplôme le plus élevé en informatique ;
- CV ;
- Reçu de versement des frais de formation payables auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP (Siège) ou auprès des Chefs SAF des Centres Régionaux de Régulation (dans les 10 Régions) ou encore auprès de l'un des comptes de l'ARMP.

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés au Siège de l'ARMP ou dans une de ses représentations régionale au plus tard **le 08 mars 2019 à 15 heures 30 minutes** , dans un pli fermé portant la mention suivante :

« **Manifestation d'intérêt pour la formation et la certification des consultants agréés pour le déploiement et la vulgarisation du système Pridesoft** »

5. Critères d'évaluation

La formation des experts se déroulera au siège de l'ARMP ou dans les Chefs lieu de Région, moyennant le paiement des frais suivants :

Personne morale :

N°	Libelles formations	Prix par Personne inscrite
01	Formation Intégration Pridesoft (interfaçage ou interopérabilité)	700 000
02	Formation de formateur sur les modules applicatifs de Pridesoft	350 000

Personne physique :

N°	Libelles formations	Prix par Personne inscrite
01	Formation Intégration Pridesoft (interfaçage ou interopérabilité)	350 000
02	Formation de formateur sur les modules applicatifs de Pridesoft	175 000

Liste des Etablissement Bancaire avec numéros de compte :

Express Union: N° 10251802601 60



BICEC: N° 97568660005/16

Banque Atlantique : N° 9510173000510

SCB-CAMEROUN : N° 9000019311691

Seuls les Consultants ayant obtenus une note supérieure ou égale à 16/20 par module recevront le titre expert intégrateur ou expert formateur Pridesoft.

6. Renseignements Complémentaires

Pour tout besoin d'informations complémentaires, bien vouloir adresser un courriel à l'adresse pridesoft@armp.cm ou vous rendre au siège de l'ARMP (DSI, Porte 1-1).

YAOUNDE le 7 Février 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-50/NP/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/SPPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 SEPTEMBRE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique porte à la connaissance des soumissionnaires à l'Appel d'Offres susmentionné, qu'à l'issue de l'ouverture et l'évaluation de leurs dossiers administratifs et techniques par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PNLP, le résultat se présente comme suit :

N°	Soumissionnaire	Résultats	Observations
1	Groupement SOCIETE DES ETABLISSEMENTS NDONGO ESSOMBA SARL & SOCIETE TOP PHYTO SARL	éliminé	Note technique inférieure à 75%
2	BOKA ENGINEERING COMPANY LIMITED	éliminé	Absence d'agrément de transport des marchandises diverses
3	MTA COLIS EXPRESS	éliminé	Absence d'agrément de transport des marchandises diverses
4	Groupement AS CONSULTING / TOURISTIQUE COLIS EXPRESS S.A	éliminé	Note technique inférieure à 75%
5	SOCIETE DES AMIS SARL	Eliminé	Note technique inférieure à 75%

Par conséquent, ledit Appel d'Offres est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 6 Mars 2019

Le **MINISTRE**

ALIM HAYATOU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°001/C/MINMAP/CAB DU 16 JANVIER 2019 PORTANT FICHER ACTUALISE DES ENTREPRISES AYANT ABANDONNE LES CHANTIERS AU COURS DES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique, dans le cadre du processus d'assainissement du secteur des Marchés Publics en général et de lutte contre le phénomène des marchés abandonnés en particulier, les entreprises et prestataires dont les noms suivent ont abandonné au moins un marché au cours des exercices **2015, 2016** et **2017**.

Un délai de vingt et un (21) jours calendaires est ainsi accordé à tous les opérateurs concernés pour procéder à la reprise des prestations qui devra être attestée par un Ordre de Service dûment signé par le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué.

Passé le délai fixé ci-dessus, l'autorité chargée des marchés publics procèdera à la résiliation pure et simple desdits contrats, avec toutes les conséquences du point de vue de l'exclusion des prestataires défaillants de la commande publique pour une période de deux (02) ans.

Le Ministre Délégué invite enfin ceux des prestataires dont les noms figureraient par erreur dans la liste ci-dessous à lui produire sans délais, tous les éléments de preuve allant dans le sens de leur extraction.

FICHER ACTUALISE DES ENTREPRISES AYANT ABANDONNE LES CHANTIERS AU COURS DES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017

(Bien vouloir télécharger la pièce d'origine)

YAOUNDE le 16 Février 2019

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°001/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 05 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT CONCERNANT LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINTOUL/CIPM/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINTOUL POUR LE COMPTE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2019 ET 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier de consultation susvisée, financée dans le cadre du Budget d'Investissement Public l'exercice 2019, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	Demande de Cotation	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant		Délai d'exécution	
				TTC en FCFA			
1	Recrutement d'une société de gardiennage de l'immeuble abritant les services centraux du MINTOUL pour le compte des exercices budgétaires 2019 et suivants	MINTOUL Yaoundé	Atlantic Security Services Sarl, BP :12748 Yaoundé	Tranche Ferme (Exercice 2019)	Tranche Conditionnelle (Exercice 2020)	Tranche Ferme (Exercice 2019)	Tranche Conditionnelle (Exercice 2020)
				11 984 625	13 980 870	10 mois	12 mois

Le Directeur de cette entreprise est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 5 Mars 2019

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 010/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 03 DECEMBRE 2018RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du _____, déclarée attributaire du marché en gré à gré relatif à l'autorisation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GPT CIA/ZA-CONTROL B.P. : 2719 Yaoundé Tél. : (237) 699 49 28 08	104 820 750	24

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 6 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-50/NP/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/SPPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 SEPTEMBRE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique porte à la connaissance des soumissionnaires à l'Appel d'Offres susmentionné, qu'à l'issue de l'ouverture et l'évaluation de leurs dossiers administratifs et techniques par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PNLP, le résultat se présente comme suit :

N°	Soumissionnaire	Résultats	Observations
1	Groupement SOCIETE DES ETABLISSEMENTS NDONGO ESSOMBA SARL & SOCIETE TOP PHYTO SARL	éliminé	Note technique inférieure à 75%
2	BOKA ENGINEERING COMPANY LIMITED	éliminé	Absence d'agrément de transport des marchandises diverses
3	MTA COLIS EXPRESS	éliminé	Absence d'agrément de transport des marchandises diverses
4	Groupement AS CONSULTING / TOURISTIQUE COLIS EXPRESS S.A	éliminé	Note technique inférieure à 75%
5	SOCIETE DES AMIS SARL	Eliminé	Note technique inférieure à 75%

Par conséquent, ledit Appel d'Offres est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 6 Mars 2019

Le **MINISTRE**

ALIM HAYATOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 012/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 22/ASMI/CUD/SG/DRHCC/2018 DU 24 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES EN VUE DE LA FOURNITURE DES POLICES D'ASSURANCE AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES BUDGETAIRES 2019 ET 2020(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD-EXERCICES 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

A l'issue de la sollicitation à manifestation d'intérêt susmentionnée, les compagnies d'Assurance ci-après classées sont présélectionnées et seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres y afférent.

LOT 1 : SANTE DU PERSONNEL

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 ^{er}	NSIA ASSURANCE BP : 2759 Douala Tel. : 233 433 113/233 433 118	100
2	ZENITH INSURANCE BP : 1540 Douala Tel. : 233 434 132	95.5
3	CHANAS ASSURANCE BP : 109 Douala Tel. : 233 421 474/699 302 713	92.5
4	ACTIVA ASSURANCE BP : 12970 Douala Tel. : 233 501 300	90
5	AREA ASSURANCE SA BP : 15584 Douala Tel. : 233 438 194/233 438 197	86.5

LOT 2 : SANTE DES DIRIGEANTS

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 ^{er}	NSIA ASSURANCE BP : 2759 Douala Tel. : 233 433 1 131233 433 118	100
2	ZENITH INSURANCE BP : 1540 Douala Tel. : 233 434 132	95.5
3	CHANAS ASSURANCE BP : 109 Douala Tel. : 233 421 474/699 302 713	92.5

4	ACTIVA ASSURANCE BP : 12970 Douala Tel. : 233 501 300	90
5	AREA ASSURANCE SA BP : 15584 Douala Tel. : 233 438 194/233 438 197	86.5

LOT 3 : AUTOMOBILE

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 ^{er}	NSIA ASSURANCE BP : 2759 Douala Tel. : 233 433 113/233 433 118	100
2	CHANAS ASSURANCE BP : 109 Douala Tel. : 233 421 474/699 302 713	81.5
3	AREA ASSURANCE SA BP : 15584 Douala Tel. : 233 438 194/233 438 197	72

LOT 4 GLOBALES DOMMAGES

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 ^{er}	NSIA ASSURANCE BP : 2759 Douala Tel. : 233 433 113/233 433 118	100
2	ZENITH INSURANCE BP : 1540 Douala Tel. : 233 434 132	94
3	ACTIVA ASSURANCE BP : 12970 Douala Tel. : 233 501 .300	87
4	CHANAS ASSURANCE BP : 109 Douala Tel. : 233 421 474/699 302 713	75.5

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 011/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 25/ASMI/CUD/SG/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TROTTOIRS DE CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALA(CUD)FINANCEMENT : BUDGET CUD-EXERCICES 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

A l'issue de la sollicitation à manifestation d'intérêt susmentionnée, les bureaux d'études Techniques ci-après classés sont présélectionnés et seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres y afférent.

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 ^{er}	CREACONSULT	99
2	PRISMA	98.75
3	ETS YAYA	90
4	ETS GSP	90
5	CADEK	78.75

DOUALA le 6 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 010/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 03 DECEMBRE 2018 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du _____, déclarée attributaire du marché en gré à gré relatif à l'autorisation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GPT CIA/ZA-CONTROL B.P. : 2719 Yaoundé Tél. : (237) 699 49 28 08	104 820 750	24

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 6 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°006/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 03 DECEMBRE 2018 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND UVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Lettre Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Considérant les autorisations de Gré à Gré n° 006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 du 03 Décembre 2018;

Considérant le procès-verbal de la séance du 07 Janvier 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs à l'issue de l'examen du projet du présent marché, transmis par correspondance N°00000/L/PR/MINMAP/CCCM-BEC du 24 Janvier 2019;

DECIDE:

Article 1er : Le GROUPEMENT CIA/ZA-CONTROL, B.P. : 2719 Yaoundé, Tél. : (237) 699 492 808 est déclarée attributaire du marché en gré à gré relatif à l'autorisation susmentionnée pour le montant de **cent quatre millions huit cent vingt mille sept cent cinquante (104 820 750) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de **Vingt-quatre (24) mois**.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 7 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°006/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 03 DECEMBRE 2018 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Considérant les autorisations de Gré à Gré n° 006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 du 03 Décembre 2018;

Considérant le procès-verbal de la séance du 07 Janvier 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs à l'issue de l'examen du projet du présent marché, transmis par correspondance N°00000/L/PR/MINMAP/CCCM-BEC du 24 Janvier 2019;

DECIDE:

Article 1er : Le GROUPEMENT CIA/ZA-CONTROL, B.P. : 2719 Yaoundé, Tél. : (237) 699 492 808 est déclarée attributaire du marché en gré à gré relatif à l'autorisation susmentionnée pour le montant de **cent quatre millions huit cent vingt mille sept cent cinquante (104 820 750) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de **Vingt-quatre (24) mois**.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 6 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°006/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 03 DECEMBRE 2018 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Lettre Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Considérant les autorisations de Gré à Gré n° 006959/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 du 03 Décembre 2018;

Considérant le procès-verbal de la séance du 07 Janvier 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs à l'issue de l'examen du projet du présent marché, transmis par correspondance N°00000/L/PR/MINMAP/CCCM-BEC du 24 Janvier 2019;

DECIDE:

Article 1er : Le GROUPEMENT CIA/ZA-CONTROL, B.P. : 2719 Yaoundé, Tél. : (237) 699 492 808 est déclarée attributaire du marché en gré à gré relatif à l'autorisation susmentionnée pour le montant de **cent quatre millions huit cent vingt mille sept cent cinquante (104 820 750) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de **Vingt-quatre (24) mois**.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 6 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE BASSAMBA

DECISION N° 01/D/MINDDEVEL/C.BASSAMBA/SG/SPM/Z019 DU 05 MARS 2019 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINDDEVEL/C.BASSAMBA/CDPM-NDE/2019 DU 27 FÉVRIER 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART ET DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BASSAMBA (TROIS LOTS) LOT 1 ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS AVEC REPROFILAGE SUR 1,3KM À NKONZA LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR L'AXE HÔTEL DE VILLE -CARREFOUR BASSOSSA À BASSAMBA LOT 3 : TRAVAUX DE BLINDAGE DES TALUS EN PIERRE MAÇONNES SUR LE TRONÇON STADE - CARREFOUR NKONZA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bassamba,

vu la constitution ;

VU la loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 fixant d'orientation de la décentralisation ;

VU la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

VU le décret N° 77/203 du 29 juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

VU le décret N° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la commune de Bassamba ;

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté N°000000043/A/MINATD/DCTD du 31 octobre 2013 constatant l'élection du Maire de la commune de BASSAMBA et ses adjoints ;

VU la lettre-circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 prescrivant les mesures transitoires à observer suite à la signature

et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;

VU la lettre-circulaire N°OOI/LC/MINMAP/SG/DGMI du 28 février 2019 portant autorisation d'exécution en régie des travaux

d'entretien des routes communales, des voiries et des piste agricoles en terre sur financement des ressources transférées du BIP 2019 ;

Décide :

Article 1er : En application des dispositions de l'article 102 du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics, L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MINDDEVEL/C.BASSAMBA/CDPM-NDE/2019 du 27 février 2019 Pour l'exécution des travaux de construction de certains ouvrages d'art et de réhabilitation de certaines routes dans la commune de Bassamba (trois lots)

Lot 1 : Travaux de construction de deux dalots avec reprofilage sur 1,3km à Nkonza

Lot 2 ; Travaux de construction d'un dalot sur l'axe hôtel de ville -carrefour Bassossa à Bassamba

Lot 3 : Travaux de blindage des talus en pierre maçonnées sur le tronçon stade - carrefour Nkonza

Est annulé.

Article 2ème; Conformément à l'article 102 (2), la présente décision sera notifiée à la Présidente de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Ndé, avec copie à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et à l'Autorité chargée des marchés publics.

Article 3ème : La présente décision sera publiée partout où besoin sera

BASSAMBA le 5 Mars 2019

Le MAIRE

NDOUMGUÉ Roger

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU EST

DECISION REGIONALE N°002/DR/B/SDG/SG/DAESC DU 04 MARS 2019 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SDG/SG/DAESC /CRPM/2019 DU 1ER FFV 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) POSTES FIXES DE CONTROLE COMPOSES DE TROIS (03) ABRIS, DE TROIS (03) BLOCS DE (05) LATRINES, DE TROIS (03) PUIITS AMENAGES ET LA CONFECTION DES DOUZE (12) FUTS BOURRES + 03 HERSES POUR LE COMPTE OU SECTEUR DES DOUANES DE L'EST, DANS LES LOCALITES DE BONIS (ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1ER), NDONG MBOME (ARRONDISSEMENT DE MANDJOU) ET NDOKAYO (ARRONDISSEMENT DE BETARE-0YA), DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EST,

DECIDE:

Article 1er: L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SDG/SG/DAESC /CRPM/2019 DU 1er FFV 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) POSTES FIXES DE CONTROLE COMPOSES DE TROIS (03) ABRIS, DE TROIS (03) BLOCS DE (05) LATRINES, DE TROIS (03) PUIITS AMENAGES ET LA CONFECTION DES DOUZE (12) FUTS BOURRES + 03 HERSES POUR LE COMPTE OU SECTEUR DES DOUANES DE L'EST, DANS LES LOCALITES DE BONIS (ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1er), NDONG MBOME (ARRONDISSEMENT DE MANDJOU) ET NDOKAYO (ARRONDISSEMENT DE BETARE-0YA), DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM est déclarée **infructueux**.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BERTOUA le 4 Mars 2019

Le GOUVERNEUR

MVONGO GRÉGOIRE

COMMUNE DE BASSAMBA

ADDITIF N° 001 PORTANT MODIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSOUS CRITERES D'EVALUATION (CRITERES ELIMINATOIRES).APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT - N°01/AONO/MINDDEVEL/C.BASSAMBA/CDPM-NDÉ/2019 DU 27 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU SCAN WATER DE BASSAMBA, DÉPARTEMENT DU NDÉ,RÉGION DE L'OUEST EN PROCÉDURE D'URGENCE-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Principaux critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none">● Capacité financière inférieure à la moitié du montant toutes taxes comprises de la soumission ;● Avoir un projet résilié ou abandonné au cours des trois dernières années ;● N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;● Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié;● Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;● Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;● Certification des documents préalablement certifiés ; <p>Principaux critères essentiels</p> <p>Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur : '</p> <ul style="list-style-type: none">● La présentation de l'offre (01 critère);● l'expérience du soumissionnaire (01 critères) ;● le personnel d'encadrement du cocontractant (05 critères) ;● les moyens matériels mis à la disposition du projet (02 critères);● la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions des aspects environnementaux (03 critères);● l'offre financière du cocontractant (01 critères). <p>NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none">● Absence de la caution de soumission ;● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;● N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels;● Non-conformité du modèle de soumission. <p>NB : le reste sans changement.</p>

BASSAMBA le 1 Mars 2019

Le MAIRE

NDOUMGUÉ Roger

PRÉFECTURE DU KOUNG KHI

ADDITIF N° 01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ F38/SAEF/CDPM KK/2019 DU 06 FÉVRIER 2019 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA RÉSIDENCE DU PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST. LOT UNIQUE LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée sous plis fermé et contre récépissé dans les Services de l'Autorité Contractante, au plus tard le 06 Mars 2019 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/ F38/SAEF/CDPM KK/2019 du 06 Février 2019 pour l'achèvement des travaux de construction de la clôture de la résidence du Préfet du Département du Koug-Khi A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée sous plis fermé et contre récépissé dans les Services de l'Autorité Contractante, au plus tard le 15 Mars 2019 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/ F38/SAEF/CDPM KK/2019 du 06 Février 2019 pour l'achèvement des travaux de construction de la clôture de la résidence du Préfet du Département du Koug-Khi A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06 Mars 2019 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Koug-Khi, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Koug-khi. Seuls les soumissionnaires dont les offres ont été retenues pourront assister à l'ouverture des plis.</p> <p>Les offres seront ouvertes en un temps et évaluées en trois étapes.</p> <p>1ère étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.</p> <p>2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.</p> <p>3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres techniques ont été retenues.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15 Mars 2019 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Koung-Khi, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Koung-khi. Seuls les soumissions seront ouvertes en un temps et évaluées en trois étapes.

1ère étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres techniques ont été retenues.

BANDJOUN le 5 Mars 2019

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE FOUMBOT

ADDITIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/A0N0/C FBOT/MO/CIPMPF-AI/20L9 DU 26 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASE DE MBANJOU DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Principaux critères éliminatoires

- Avoir un Marché résilié ou abandonné en 2018 ;
- Avoir un Marché de 2018 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres on nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06critères) ;
- les moyens matériels misà la disposition du projet (06critères):
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

1 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Principaux critères éliminatoires

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier dû à son propre fait ;
 - Avoir un Marché de 2018 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
 - N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
 - Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
 - Absence du cautionnement de soumission ;
 - Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
 - Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Principaux critères essentiels

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
 - La présentation de l'offre (02 critère);
 - l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
 - le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
 - les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
 - la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères) ;
Capacité financière supérieure au tiers du montant toutes taxes comprises de la soumission (01 critère).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

FOUMBOT le 4 Mars 2019

Le MAIRE

NJUTAPONVOUI ALIDOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm